

RAPPORT DE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE ET ENVIRONNEMENTALE

Electricfil
Groupe
EFI Automotive

D
R
I
V
E

B
U
I
L
D
E

S
E
N
S
E

Exercice

20
25





BÉATRICE SCHMIDT

Présidente du Directoire

L'industrie automobile vit une transformation structurelle d'une ampleur sans précédent. La transition énergétique, l'intensification des exigences réglementaires et les attentes croissantes de l'ensemble de nos parties prenantes redéfinissent en profondeur les conditions d'exercice de notre activité. Cette dynamique de transformation résonne particulièrement pour notre Groupe, qui célèbre en 2026 ses 90 ans d'histoire industrielle et humaine, marqués par une capacité constante d'adaptation et de réinvention.

En tant que fournisseur de rang 1, notre Groupe occupe une position stratégique dans la chaîne de valeur automobile mondiale. Présents sur trois continents et partenaires des principaux constructeurs automobiles internationaux, nous mesurons pleinement l'étendue de nos responsabilités environnementales, sociales et de gouvernance. C'est à l'aune de ces enjeux stratégiques que nous conduisons notre démarche RSE. Elle s'inscrit également dans le prolongement des valeurs qui fondent l'identité d'EFI Automotive et qui guident nos décisions depuis l'origine : agilité, focus, sincérité, respect, esprit entrepreneurial et responsabilité.

L'exercice 2025 a été marqué par des avancées significatives. Le Groupe a conduit un important travail de consolidation de ses indicateurs extra-financiers et d'intégration du développement durable dans l'ensemble de ses processus. La traçabilité des approvisionnements en matières premières a été renforcée, en réponse aux demandes de nos clients et aux évolutions du cadre réglementaire européen. Les actions menées sur l'ensemble de nos sites ont par ailleurs fait l'objet d'une valorisation structurée, permettant de rendre compte de la mobilisation collective de nos équipes à travers le monde. Ces efforts ont été reconnus par l'obtention en 2026 de la Médaille de bronze EcoVadis, qui positionne notre Groupe dans le top 35 % des entreprises évaluées à l'échelle internationale. Cette reconnaissance externe atteste de la maturité croissante de notre démarche et de sa crédibilité vis-à-vis de l'ensemble de nos interlocuteurs.

Fort de ces acquis, le Groupe se donne pour objectif 2026 d'accompagner les demandes de ses clients au travers de : (1) la définition et le déploiement d'une trajectoire de décarbonation, assortie d'objectifs mesurables et d'un plan d'actions opérationnel ; (2) le développement de l'éco-conception de nos produits, en étroite collaboration avec nos clients et nos fournisseurs, dans une logique de co-construction de solutions à impact réduit ; (3) enfin, le renforcement d'une culture RSE Groupe cohérente et partagée sur l'ensemble de nos implantations, condition indispensable à l'efficacité de notre engagement.

Ce rapport annuel RSE rend compte avec transparence des progrès accomplis, des indicateurs de performance et des engagements pris par notre Groupe. Il témoigne de notre volonté d'inscrire la responsabilité sociétale au cœur de notre modèle de développement industriel. Nous demeurons convaincus que la performance économique et l'exigence environnementale et sociale ne sont pas des objectifs contradictoires, mais les deux dimensions indissociables d'une entreprise durable, responsable et compétitive.

À PROPOS DE CE RAPPORT

Ce rapport présente la performance extra-financière du Groupe EFI Automotive pour l'exercice 2025, ainsi que les orientations qui guident notre feuille de route en matière de responsabilité sociétale. Il propose une vision d'ensemble de la manière dont notre organisation, notre gouvernance, nos engagements et nos activités contribuent à créer de la valeur durable pour l'ensemble de notre écosystème.

Il s'adresse aux principales parties prenantes du Groupe : nos collaborateurs, nos clients, nos fournisseurs, nos partenaires industriels et économiques, les institutions publiques, les acteurs locaux et l'ensemble des organisations de la société civile avec lesquelles nous avons des relations.

Ce document rassemble des données sociales, sociétales, environnementales et de gouvernance pour le Groupe et nos établissements en France, en Turquie, aux États-Unis et en Chine. Sa préparation est pilotée par la Direction RSE, avec la contribution des directions QHSE, RH, Juridique, Achats, Finances, SI, R&D, Opérations et des relais locaux dans les filiales.

Notre ambition est de présenter, avec transparence et clarté, les actions que nous menons pour accompagner la transition vers des mobilités plus durables, renforcer la performance de nos opérations et affirmer notre rôle d'entreprise responsable au sein de notre secteur.

SOMMAIRE

INTRODUCTION	02
01 ENVIRONNEMENT	13
02 SOCIAL	37
03 ÉTHIQUE, ACHATS RESPONSABLES ET QUALITÉ	61
04 SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET CYBERSÉCURITÉ	73
ANNEXES	77

EFI AUTOMOTIVE EN UN CLIN D'ŒIL

90 ANS

D'HISTOIRE

5 SITES

DE PRODUCTION
DANS LE MONDE

PRÉSENCE SUR

3 CONTINENTS

~247 M€

DE CHIFFRE D'AFFAIRES
EN 2025

+30 ANS

DE RELATION EN MOYENNE
AVEC LES PLUS GRANDS OEM

98 BREVETS

ACTIFS

23 NATIONALITÉS

REPRÉSENTÉES

~1400 COLLABORATEURS

DANS LE MONDE

NOTRE SIGNATURE

S E N S E

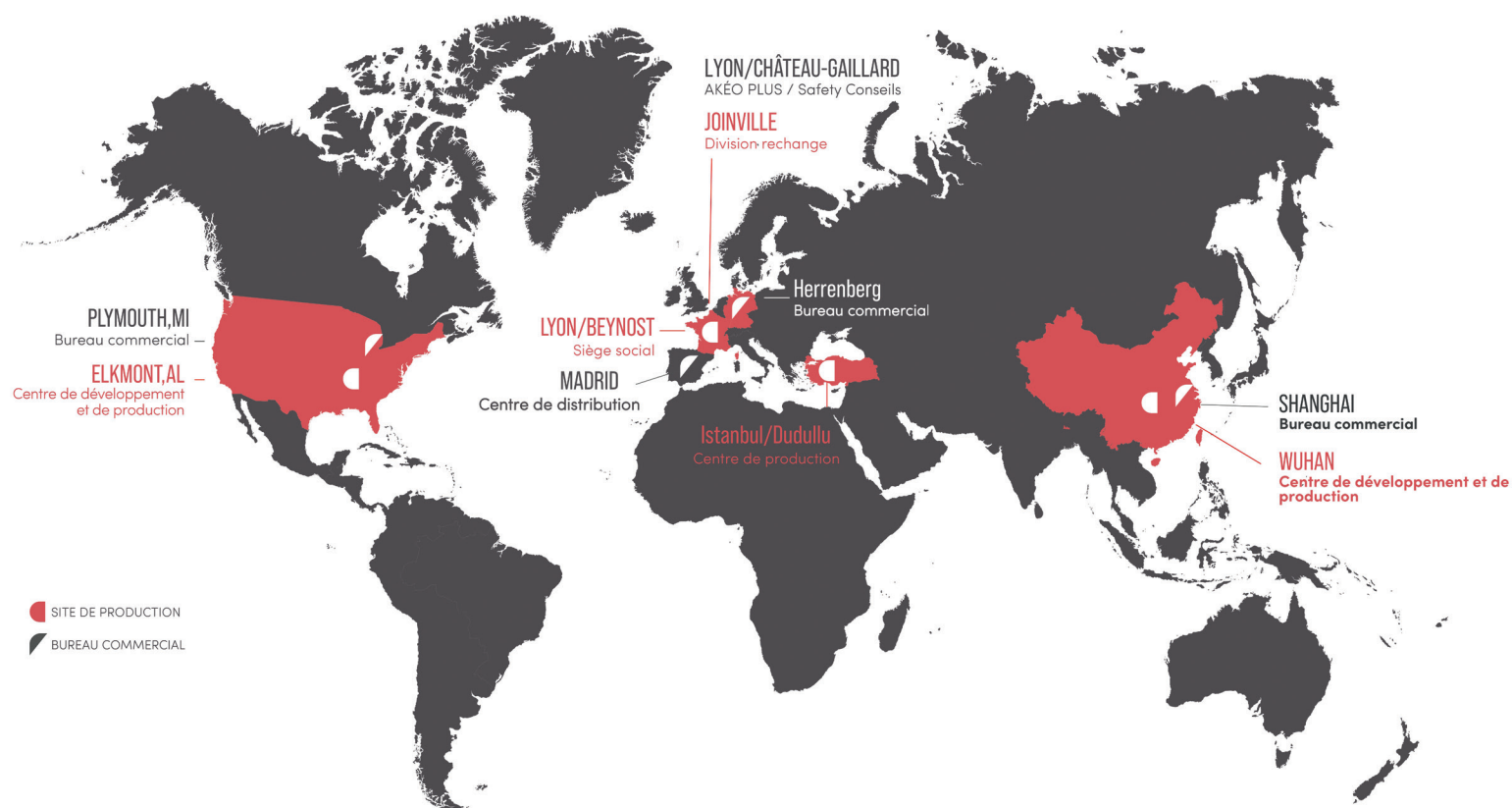
B U I L D

D R I V E

Écouter et anticiper les besoins du marché pour apporter des réponses toujours plus innovantes.

S'appuyer sur nos compétences et nos partenariats pour développer des solutions robustes et compétitives.

Faire avancer un projet industriel responsable, créateur de valeur et durable.



AMÉRIQUE

~15 %

Chiffre d'affaire 2025

1

Site
de production

~150

ETP

+6 000

m² de surface totale d'usine

EUROPE

~65 %

Chiffre d'affaire 2025

3

Sites
de production

~850

ETP

+30 000

m² de surface totale d'usine

ASIE

~20 %

Chiffre d'affaire 2025

1

Site
de production

~400

ETP

+6 000

m² de surface totale d'usine

NOTRE ACTIVITÉ ET NOTRE POSITIONNEMENT

EFI Automotive est un équipementier de rang 1 spécialisé dans les solutions de mécatronique intelligente : capteurs, actionneurs et modules destinés à optimiser l'efficacité moteur, la gestion de la transmission et la sécurité des systèmes de châssis.

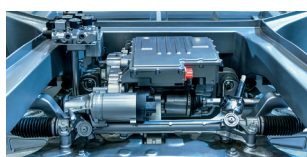
Avec plus de 50 millions de capteurs produits chaque année et un total de 150 millions d'actionneurs, une forte maîtrise technologique (magnétique, inductive, software embarqué) et une présence industrielle sur trois continents, nous accompagnons les plus grands OEM dans la transition vers les nouvelles mobilités.

DE LA MOTORISATION CONVENTIONNELLE À LA MOBILITÉ ÉLECTRIQUE ET INTELLIGENTE



EFFICACITÉ MOTEUR

EFI Automotive contribue à réduire les émissions et la consommation des moteurs thermiques, tout en offrant des solutions de mesure précises et à faible EMI¹ pour les groupes motopropulseurs électriques.



EFFICACITÉ TRANSMISSION

EFI Automotive permet un passage de rapports maîtrisé, grâce à des capteurs magnétiques ou inductifs et à des actionneurs intelligents.



CHÂSSIS INTELLIGENT

EFI Automotive fournit des solutions pour une conduite sécurisée et confortable : direction, freinage, suspension active et systèmes d'éclairage dynamiques.



AFTERMARKET

EFI Automotive Service offre un portefeuille premium de produits pour la rechange et l'après-vente, soutenu par une présence internationale.

UN POSITIONNEMENT ALIGNÉ AVEC LES GRANDES TRANSFORMATIONS DU SECTEUR

Le secteur automobile connaît une transformation profonde, sous l'effet combiné des enjeux environnementaux, technologiques et économiques, des évolutions réglementaires et des nouvelles attentes sociétales. Dans ce contexte de recomposition des modèles industriels, EFI Automotive a fait le choix d'un positionnement fondé sur l'anticipation, l'agilité et la continuité de son savoir-faire industriel.

La transition vers des mobilités plus sobres en carbone constitue le moteur principal de cette évolution. L'électrification progressive des véhicules redéfinit les architectures techniques et les priorités d'innovation. Fort de son expertise historique dans les capteurs et actionneurs, EFI Automotive accompagne cette transition en développant des solutions contribuant à la réduction des émissions, tant pour les motorisations existantes que pour les groupes motopropulseurs électrifiés. En 2025, 75 % du portefeuille produit du Groupe est compatible NEV (New Energy Vehicle), illustrant une approche progressive et durable des transformations en cours.

Parallèlement, la montée en complexité des véhicules renforce les enjeux de fiabilité, de robustesse et de sécurité des systèmes. L'essor des architectures électriques et électroniques et le durcissement des

exigences réglementaires nécessitent des composants à haut niveau de précision et de sûreté. EFI Automotive adapte ses technologies et renforce son expertise dans les systèmes intelligents de châssis et de sécurité afin de répondre à ces nouvelles contraintes.

Cette transformation technologique s'accompagne également d'une évolution des usages et des attentes des utilisateurs, de plus en plus sensibles au confort, à la fluidité d'usage et à l'intelligence embarquée. EFI Automotive s'appuie sur sa culture mécatronique et la complémentarité de ses expertises mécanique, électronique et logicielle pour proposer des solutions à plus forte valeur ajoutée, adaptées à ces nouveaux usages.

Enfin, ces évolutions s'inscrivent dans un contexte de concurrence mondiale accrue, marqué notamment par la montée en puissance d'acteurs asiatiques très compétitifs sur les technologies électriques. Pour rester compétitif, EFI Automotive s'appuie sur son agilité industrielle, sa capacité d'innovation, sa présence internationale et la proximité avec ses clients, en adaptant ses investissements, tout en maintenant des exigences élevées en matière de qualité, de performance et de responsabilité.

¹ EMI : Electro-Magnetic Interference

NOTRE PARTENARIAT AVEC LA RUCHE INDUSTRIELLE

EFI Automotive est membre de **La Ruche Industrielle**, un collectif réunissant entreprises, institutions et acteurs locaux pour accélérer l'innovation, mutualiser les compétences et développer des pratiques industrielles plus durables. Cet écosystème constitue un espace d'expérimentation et de coopération où les acteurs partagent leurs expertises pour répondre ensemble aux grands défis de l'industrie.

En 2025, EFI Automotive a contribué à plusieurs projets structurants menés au sein de La Ruche Industrielle, notamment :

- Réduction du time-to-market, afin de renforcer notre réactivité dans un contexte de concurrence internationale accrue
- Amélioration de l'efficacité des flux de production, avec un travail collectif sur la circulation des matières, la gestion des stocks et la logistique opérationnelle
- Optimisation des coûts produits, pour maintenir notre compétitivité tout en répondant aux exigences techniques et économiques du marché mondial

Ces travaux illustrent la contribution de nos partenaires à la transformation de notre industrie et viennent renforcer notre capacité à nous adapter aux évolutions rapides du secteur automobile.

UNE DIVERSIFICATION FONDÉE SUR NOS SAVOIR-FAIRE TECHNOLOGIQUES

**AU-DELÀ DE L'AUTOMOBILE,
NOUS VALORISONS NOTRE EXPERTISE VIA :**



Axandus, l'accélérateur industriel du Groupe, qui accompagne start-up et PME des nouvelles mobilités dans leur développement. Grâce à l'expérience industrielle d'EFI Automotive, Axandus intervient à chaque étape (conception, achats, prototypage, industrialisation) pour aider ces entreprises à accélérer leur mise sur le marché et renforcer leur compétitivité.



Akeoplus, spécialiste de la robotique industrielle, proposant des solutions robotiques, une plateforme no-code et des services d'ingénierie industrielle.



EFecharge, un système de recharge utilisant une technologie inductive, associé à un robot capable de se positionner automatiquement sous le véhicule.

Ces activités renforcent notre capacité à développer des solutions durables, innovantes et adaptées aux nouveaux usages de mobilité.

LA R&D CHEZ EFI AUTOMOTIVE

6 %

de CA investi
en R&D en 2025

2

centres de
développement :
France et Chine

~160

ingénieurs
et techniciens

98

brevets actifs

NOS PARTENAIRES

Au-delà de notre expertise technologique et de notre présence industrielle mondiale, notre développement s'appuie également sur un écosystème de partenaires qui contribuent à renforcer notre capacité d'innovation, d'accompagnement et d'ancrage territorial.

Sur les volets RSE et industriel, nous collaborons avec plusieurs réseaux et institutions, notamment la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau, avec laquelle nous menons des actions liées à la mobilité durable et à l'ancrage territorial. Nous travaillons également avec La Ruche Industrielle et des organisations professionnelles telles que la FIEV, qui favorisent la coopération entre acteurs de la filière automobile et contribuent à la diffusion de bonnes pratiques industrielles, numériques et environnementales.

Sur le volet innovation, nos entités Axandus, accélérateur industriel, et Akeoplus, spécialiste en robotique et automatisation, nous relient à un large réseau de start-up, PME, écoles et laboratoires, renforçant notre ouverture aux nouvelles technologies et aux usages émergents.

Ces partenariats, complémentaires à nos expertises internes, participent pleinement à la construction des mobilités de demain et à la progression continue de nos engagements sociétaux et environnementaux.

LES ORGANES DE GOUVERNANCE DU GROUPE

La Gouvernance du Groupe est structurée autour d'un Conseil de Surveillance, d'un Directoire, d'un Comité exécutif (COMEX) et de Boards filiales, qui sont les organes de pilotage du Groupe.

Le Directoire détermine la stratégie et les orientations moyen-termes de l'ensemble des activités du Groupe. Il rend compte de sa gestion auprès du Conseil de Surveillance.

La mission du Conseil de Surveillance est de surveiller et de contrôler la régularité et les opportunités des décisions qui sont prises par le Directoire, et l'exécution qui en est faite. Il a aussi un pouvoir de codécision et de contrôle dans un certain nombre de domaines, comme les emprunts, les prises de participations, les achats/ventes d'actifs par exemple.

Le COMEX assure la gestion générale et le pilotage opérationnel, dans le cadre de la stratégie du Groupe définie par le Directoire. Il pilote le développement du Groupe et veille à son bon fonctionnement.

Le Board de chaque filiale est l'organe de pilotage représentant EFI Automotive localement. Sa responsabilité est d'assurer le déploiement opérationnel de la stratégie et des décisions prises par le Directoire et le COMEX (gestion du plan d'activité, gestion des problématiques terrain, budget pluriannuel, etc.).

CONSEIL DE SURVEILLANCE

BERNARD **THOLLIN**XAVIER **LUCHETTA**PATRICK **THOLLIN**

Président

GÉRARD **THOLLIN**JEAN-LOUIS **THOMASSET**DIDIER **SEPULCHRE DE CONDE**

DIRECTOIRE

**KARINE BIÉTRIX**

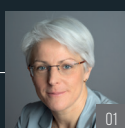
Directrice Finances Groupe

**BÉATRICE SCHMIDT**

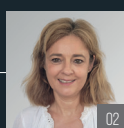
Présidente du Directoire

**ÉRIC LEMAIRE**Directeur Plateformes-Programmes-Produits
Groupe et CEO Asie

COMEX



01



02



03



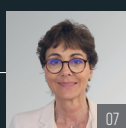
04



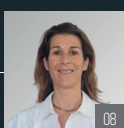
05



06



07



08

01 **BÉATRICE SCHMIDT**

Présidente Groupe

02 **KARINE BIÉTRIX**

Directrice Finances Groupe

03 **MARION CHÉNUT**

Directrice Juridique et Gestion des Risques Groupe

04 **FRANK HILAIRE**

Directeur Business Development Groupe

05 **DAVID JACQUEL**

Directeur des Opérations Groupe

06 **ÉRIC LEMAIRE**Directeur Plateformes-Programmes-Produits
Groupe (CTO) et CEO Asie07 **CHRISTINE MOREL**

Directrice des Ressources Humaines Groupe

08 **LUCIE VEILLET**

Directrice Achats et Supply Chain Groupe

BOARD FILIALES

BOARD **EUROPE (EFI/EUFI)**BOARD **ASIE (EFEC)**BOARD **AMÉRIQUE (EFCO)**BOARD **AFTERMARKET (EFIS)**BOARD **DIVERSIFICATION (AXANDUS/AKÉOPLUS)****63 %**de femmes
au COMEX
en 2026**67 %**de femmes
au sein
du Directoire
en 2026

LA RSE CHEZ EFI AUTOMOTIVE

NOTRE ORGANISATION RSE

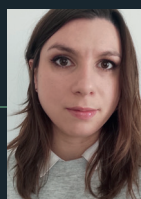
Pour piloter la démarche RSE et assurer son déploiement au sein de l'ensemble du Groupe, EFI Automotive s'appuie sur une équipe centrale dédiée, renforcée par des relais opérationnels dans chacune de ses filiales.

ÉQUIPE CENTRALE GROUPE



SOPHIE MULLER

Responsable RSE
Profil ingénieur 18 ans d'ancienneté



MAUD JOLIBOIS

Coordinatrice RSE
Profil communicant 2 ans d'ancienneté

DES PROFILS COMPLÉMENTAIRES POUR UNE VISION À 360° :
pilotage, outils, communication interne et coordination internationale

RELAIS LOCAUX DANS NOS FILIALES

EFI SERVICE FRANCE (JOINVILLE)

LUCIE PERRAUDIN
Responsable Systèmes QSE

STÉPHANIE TRUMTEL
Responsable Qualité
Opérationnelle

CORALINE FOURNIER
Responsable Communication

CLÉMENCE LAGRANGE
Chargée de RH

EFEC CHINE

FEI DING
Responsable HSE

WEI BAO
Responsable RH et
administratif

EFC ÉTATS-UNIS

WILLAMINA LESLIE
Responsable RH

ELEONORE ROGEMOND
Responsable site

EUFI TURQUIE

ŞAHAP BERKAN
Responsable RH

GURKAN GULER
Responsable HSE

GOVERNANCE RSE

L'équipe RSE est rattachée à la Direction des Ressources Humaines et reporte également au COMEX. Cette gouvernance assure un pilotage structuré et un ancrage de la démarche au plus haut niveau.

Des temps d'échanges réguliers sont organisés avec les relais locaux afin de suivre l'avancement des actions, partager les bonnes pratiques et adapter les plans d'actions aux réalités terrain.

En parallèle, des réunions formalisées sont programmées toutes les deux semaines avec les équipes QHSE et RH du siège social, et plus ponctuellement avec les autres équipes (Finance, Achats, Juridique, R&D...) en fonction des enjeux et besoins du moment. Cette coopération transversale garantit la bonne circulation de l'information entre les différentes fonctions, la cohérence des actions RSE et leur déploiement dans l'ensemble des processus du Groupe.

NOS ENGAGEMENTS CADRES



GLOBAL COMPACT

EFI est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies. Le Pacte Mondial porte sur neuf principes, qui se réfèrent aux Droits de l'Homme, aux principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail et au respect de l'environnement.



OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DES NATIONS UNIES

EFI est signataire du Pacte Mondial des Nations Unies. Le Pacte Mondial porte sur neuf principes, qui se réfèrent aux Droits de l'Homme, aux principes fondamentaux de l'Organisation Internationale du Travail et au respect de l'environnement.



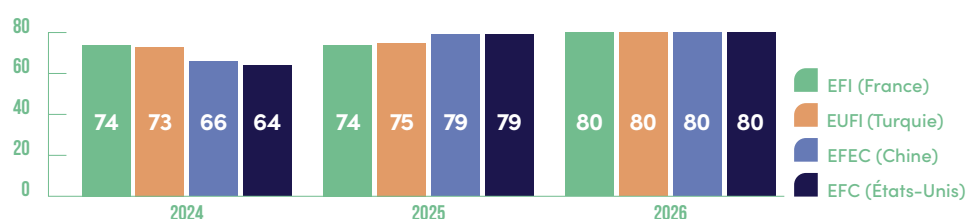
ECOVADIS

Ecovadis est une plateforme de notation de la performance RSE (Responsabilité Sociétale des Entreprises) des fournisseurs. Elle évalue et classe les entreprises sur la base de critères environnementaux, sociaux et éthiques. Les entreprises utilisent les résultats d'Ecovadis pour évaluer et améliorer leur propre performance RSE, ainsi que pour prendre des décisions d'approvisionnement plus durables. La plateforme vise à promouvoir la transparence et la responsabilité dans les chaînes d'approvisionnement mondiales.

2022 : 54/100 2023 : N/A 2024 : 55/100 2025 : 57/100
2026 : 69/100 — MÉDAILLE DE BRONZE

SUPPLIER ASSURANCE QUESTIONNAIRE (SAQ)

Score
B 80



NOTRE DÉMARCHE RSE

NOTRE DÉMARCHE S'APPUIE SUR L'IDENTIFICATION DE NOS ENJEUX PRIORITAIRES ET DE LEURS IMPACTS, **CE QUI NOUS PERMET D'ORIENTER NOS ACTIONS AUTOUR DE TROIS PILIERS :**

1

ENVIRONNEMENT

2

SOCIAL ET SOCIÉTAL

3

ÉTHIQUE, ACHATS RESPONSABLES ET QUALITÉ

En 2025, la démarche RSE d'EFI Automotive a poursuivi sa structuration afin de répondre aux exigences croissantes de ses parties prenantes, notamment en matière de minerais responsables, de substances réglementées et d'empreinte carbone des produits. Dans ce cadre, l'équipe RSE a contribué au projet « Durabilité et rentabilité grâce à la CSRD » porté par La Ruche Industrielle, afin de mieux appréhender les évolutions réglementaires européennes.

Au-delà de la conformité, le Groupe ambitionne d'ancrer durablement la RSE au cœur de ses pratiques. La progression continue des évaluations EcoVadis et SAQ et la mobilisation des collaborateurs à travers des actions régulières de sensibilisation illustrent cette dynamique.



ENVIRONNEMENT

1

Le pilier Environnement couvre l'ensemble des impacts directs et indirects du Groupe EFI Automotive sur les ressources naturelles, le climat et les écosystèmes. Le Groupe conduit ses activités dans le respect de l'environnement et dans une logique d'amélioration continue. L'ensemble des sites est certifié ISO 14001 et EFI Automotive est signataire du « Manifeste pour une industrie engagée pour l'environnement » de la Métropole de Lyon.

La démarche environnementale d'EFI Automotive repose sur un pilotage structuré, combinant objectifs mesurables, indicateurs, plans d'action, veille réglementaire et analyse environnementale annuelle des sites, complétée par la sensibilisation des collaborateurs.

**LES SECTIONS SUIVANTES PRÉSENTENT
LES ENGAGEMENTS ET ACTIONS DU GROUPE
SUR SES PRINCIPAUX ENJEUX ENVIRONNEMENTAUX :**

Décarbonation, gestion des ressources, déchets, produits chimiques, eau, qualité de l'air, sols, biodiversité et nuisances sonores.

DÉCARBONATION

POLITIQUE

Depuis des années, EFL Automotive œuvre à réduire son empreinte carbone en mettant en place des technologies à haute efficacité énergétique, en utilisant des sources d'énergie renouvelable et en promouvant des pratiques permettant de diminuer les émissions de gaz à effet de serre.

ORGANISATION

La trajectoire de décarbonation d'EFL Automotive est pilotée de manière structurée à l'échelle du Groupe. Les émissions de scopes 1 et 2 sont suivies par les équipes HSE, Infrastructure et RSE, en lien avec les équipes opérationnelles, à travers des plans de comptage énergétique, des audits réguliers et un suivi centralisé des indicateurs, avec activation de la méthode 5 WHY en cas de non-performance récurrente. Les émissions de scope 3 font l'objet d'un pilotage transverse associant les équipes RSE, Achats, Supply Chain et R&D, afin d'intégrer progressivement les enjeux carbone tout au long de la chaîne de valeur.

MESURES ET INDICATEURS

POINT DE DÉPART : ÉVALUATION ET COMPRÉHENSION DU BILAN CARBONE

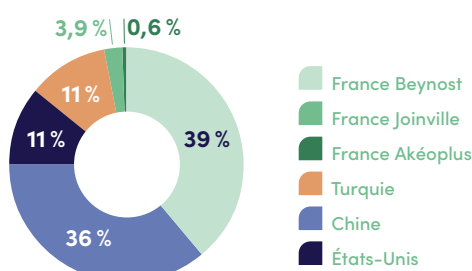
Le premier bilan carbone sur les scopes 1 et 2 a été réalisé il y a une dizaine d'années sur l'activité française du Groupe. Depuis, ce travail a été étendu à l'ensemble de nos sites.

En 2023, afin de prendre en compte l'ensemble des étapes du cycle de vie de nos produits, nous avons réalisé, pour tous les sites du Groupe, un nouveau bilan carbone sur nos résultats 2022 comprenant les 3 scopes. Une mise à jour de notre bilan carbone était prévue en 2026 sur nos résultats 2025 ; elle sera finalement réalisée en 2027 sur nos résultats 2026.

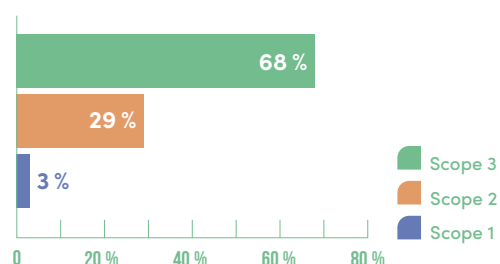
Émissions totales du Groupe EFI en 2022 : 32 217 TEQCO₂

L'évaluation réalisée sur l'année 2022 constitue ainsi l'année de référence retenue pour la définition et le pilotage de notre plan de décarbonation.

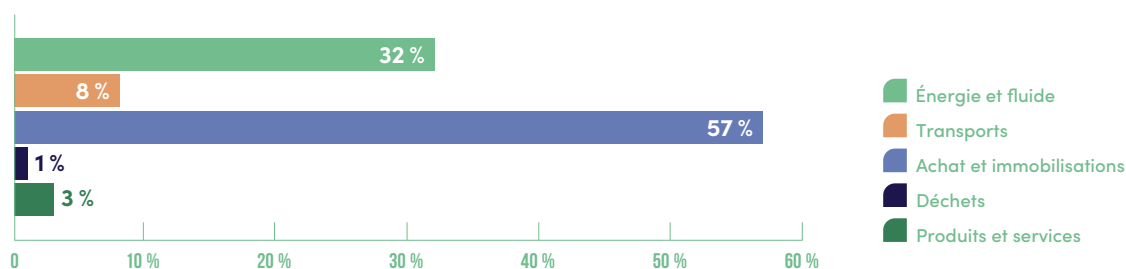
Répartition par site des émissions carbone du groupe EFI



Émissions totales du groupe par scope



Émissions totales du Groupe par activités (scopes 1,2 et 3)



Cette répartition des émissions par activité met en lumière trois postes majeurs, représentant la grande majorité de l'empreinte carbone d'EFI Automotive : les achats et immobilisations, les énergies et fluides, et les transports. Ce diagnostic constitue le point de départ de la démarche de décarbonation du Groupe, et l'a conduit à structurer ses actions autour de ces trois leviers prioritaires.

RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS LIÉES AUX ACHATS ET IMMOBILISATIONS (57 %) – SCOPE 3

Les émissions indirectes liées aux achats et immobilisations représentent une part significative de l'empreinte carbone du Groupe. EFL Automotive s'engage à réduire ces impacts en agissant sur plusieurs leviers stratégiques tout au long de la chaîne de valeur.

1 Collaboration responsable avec nos fournisseurs (scope 3 amont)

Tous nos fournisseurs ont l'obligation de signer notre Code of Conduct Fournisseurs, qui comporte des engagements environnementaux. Une mise à jour de ce Code of Conduct est en cours afin de renforcer l'accent mis sur les enjeux de décarbonation.

En complément, des questionnaires de durabilité et de maturité carbone ont été déployés en 2025 afin d'évaluer les pratiques des fournisseurs stratégiques et d'identifier les leviers de progrès. Cette approche a pour objectif de structurer, dans la durée, l'identification des fournisseurs à enjeux et la définition d'actions d'accompagnement adaptées.

Enfin, nous travaillons étroitement avec nos fournisseurs dans le cadre d'une veille continue sur les matériaux alternatifs, afin d'anticiper les innovations, comprendre leurs caractéristiques techniques et évaluer leur compatibilité avec nos exigences industrielles. Cette démarche vise à identifier les conditions et les échéances d'une intégration progressive de ces matériaux dans nos produits, en lien avec les équipes R&D et achats.

2 Écoconception et circularité (scope 3 amont et aval)

EFL Automotive déploie progressivement une démarche d'écoconception visant à réduire l'empreinte carbone du cycle de vie des produits dès les phases amont. L'analyse du cycle de vie (ACV), initiée sur les nouvelles RFQ, permet d'identifier des leviers de réduction carbone liés aux choix de conception, de matériaux et de procédés.

En 2025, EFL Automotive a engagé le lancement d'une démarche d'écoconception, en lien étroit avec les équipes R&D. Sa mission sera de réduire l'impact carbone du cycle de vie des produits, notamment par la minimisation des quantités de matière utilisées et la sélection de composants moins carbonés, tout en respectant les exigences techniques et industrielles.

En parallèle, EFL Automotive est activement impliquée dans le Cercle Économie Circulaire porté par La Ruche Industrielle, lancé en 2024. Ce cadre de coopération favorise le partage de retours d'expérience et le développement de solutions collectives autour de la circularité, en lien avec les clients et les fournisseurs.

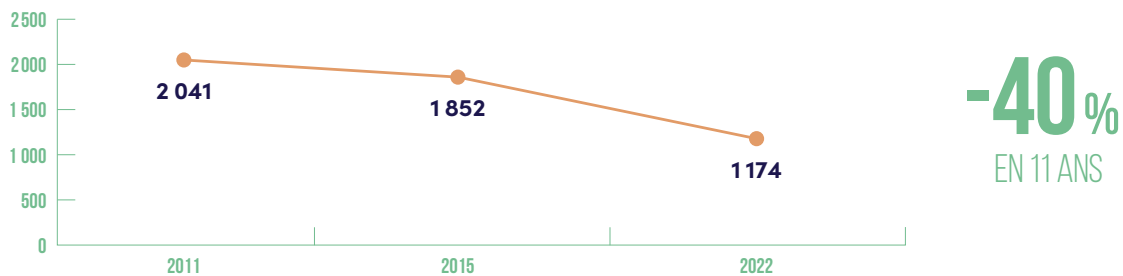
3 Massification de nos activités (scope 3 amont)

Un travail de rationalisation et de massification des moyens industriels a été engagé afin d'optimiser l'utilisation des équipements existants et de limiter les investissements matériels supplémentaires. Ce projet, mené entre 2024 et 2025, s'est traduit par le regroupement de lignes de production, le transfert d'équipements entre sites et l'arrêt de moyens sous-utilisés. Elle contribue à réduire l'empreinte carbone associée aux immobilisations sur l'ensemble du cycle de vie des équipements.

RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS LIÉES AUX ÉNERGIES ET FLUIDES (32 %) – SCOPES 1 ET 2

Les consommations d'énergie et de fluides constituent un levier majeur de réduction de nos émissions directes et indirectes. Les actions engagées depuis plus de dix ans sur notre site de Beynost ont déjà permis de réduire de 40 % les émissions carbone des scopes 1 et 2 entre 2011 et 2022.

Émissions carbone de Beynost en teqCO_2



Dans cette continuité, EFI Automotive poursuit ses efforts de réduction autour de trois axes complémentaires : le développement des énergies renouvelables, l'amélioration de l'efficacité énergétique de ses sites et la sobriété des usages numériques.

1 Énergies renouvelables (scope 2)

Le recours croissant aux énergies renouvelables nous permet de réduire l'impact carbone de nos consommations électriques et d'inscrire nos sites dans une trajectoire énergétique plus durable.

Pourcentage de consommation d'énergie provenant de sources renouvelables : **59 % GROUPE**

FRANCE BEYNOST

Contrats
100 %
énergie renouvelable
depuis 2025

FRANCE JOINVILLE

Contrats
100 %
énergie renouvelable
depuis 2025

TURQUIE

Contrats d'énergie
100 %
renouvelable
avec certificats I-REC

CHINE

- Production photovoltaïque depuis 2025 > capacité de **500 000 KW/AN**
- Électricité autoconsommée

ÉTATS-UNIS

En cours d'étude

LE SITE DE BEYNOST | - 25 % DE TALON ÉNERGÉTIQUE PAR RAPPORT À 2024

PROJET D'EXTINCTION DES MACHINES

HORS PÉRIODES D'UTILISATION

PLAN DE COMPTAGE ÉNERGÉTIQUE

POUR UN PILOTAGE FIN DES CONSOMMATIONS

AUDIT ÉNERGÉTIQUE EDF EN COURS

POUR IDENTIFIER DES LEVIERS D'OPTIMISATION À FORT IMPACT

Afin d'évaluer notre performance énergétique et de mesurer les progrès réalisés dans le cadre de notre trajectoire de décarbonation, nous suivons divers indicateurs qui sont consolidés au niveau Groupe et analysés pour chaque site afin d'identifier les leviers d'amélioration et les meilleures pratiques.

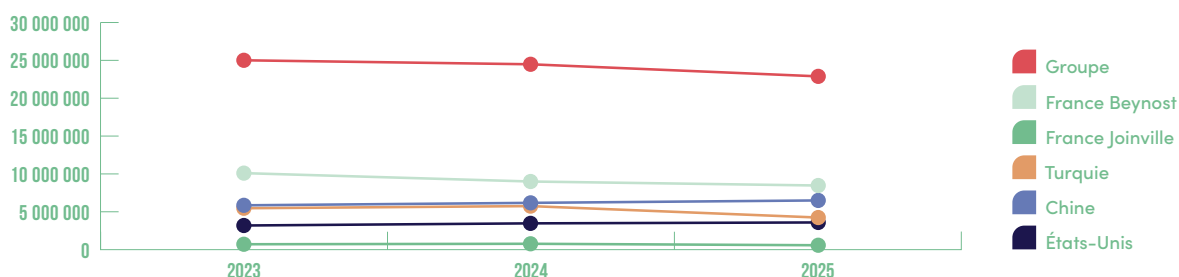
> Les données détaillées par site et par année (2023–2025) sont présentées en annexe.

2 Efficacité énergétique (scopes 1 et 2)

L'efficacité énergétique constitue l'un des leviers majeurs de notre trajectoire de décarbonation. En agissant sur la consommation de ses sites, ECI Automotive réduit progressivement son empreinte carbone tout en renforçant la performance de ses opérations industrielles. Les actions suivantes traduisent cette volonté d'amélioration continue, soutenue par l'engagement de l'ensemble de nos équipes :

- Actions ciblées de réduction de nos talons énergétiques
- Déploiement de plans de comptage énergétique, avec installation de compteurs machine pour identifier les équipements énergivores. Ce dispositif offre une vision fine des consommations, à différents niveaux de granularité (site, bâtiment, atelier), et facilite le pilotage des actions d'amélioration
- Généralisation des éclairages LED et optimisation des systèmes d'éclairage extérieurs afin de réduire durablement les consommations électriques sans compromettre la sécurité ni les conditions de travail
- Rationalisation des implantations industrielles, à travers le regroupement de lignes de production auparavant réparties sur plusieurs sites. Cette démarche a permis d'augmenter la production par m², de réduire les surfaces exploitées et d'optimiser l'utilisation des infrastructures, générant ainsi des économies d'énergie significatives liées au chauffage, à la climatisation, à la ventilation et au traitement d'air.

Évolution de la consommation d'électricité par site en kWh (2023–2025)



3 Sobriété numérique (scope 2)

La sobriété numérique fait partie intégrante de la démarche de décarbonation d’EFI Automotive. Elle se traduit notamment par l’organisation annuelle de Digital Clean Up Days sur le site de Beynost, le déploiement d’outils collaboratifs favorisant la rationalisation du stockage des données, ainsi que par la diffusion de recommandations internes visant à encourager des usages numériques plus sobres, notamment par le biais d’un livret des écogestes.

En 2025, les Digital Clean Up Days chez EFI, c’était :

2 WEBINAIRES INTERACTIFS de sensibilisation à la pollution numérique

132 PARTICIPANTS mobilisés et impliqués

+ DE 200 GO SUPPRIMÉS lors d’un atelier express de nettoyage des données

> Pour en savoir plus sur nos actions de réductions des émissions liées aux équipements informatiques, rendez-vous dans la section « Gestion des ressources naturelles et matières premières ».

RÉDUCTION DE NOS ÉMISSIONS LIÉES AUX TRANSPORTS (8 %) – SCOPE 3

1 Optimisation des flux logistiques (scope 3 amont et aval)

Nous avons lancé en 2024 une initiative de réduction des flux logistiques inter-sites, en collaboration avec nos fournisseurs et clients, dans un triple objectif :

1. OPTIMISER

les flux logistiques en réduisant les manipulations et les étapes de reconditionnement,

2. RÉDUIRE

les emballages en minimisant l’utilisation de matériaux et les déchets associés,

3. LIMITER

les émissions de CO₂ en réduisant les kilomètres parcourus et l’impact environnemental du transport.

Fin 2024, 75 % des références fournisseurs étaient déjà adaptées au nouveau modèle de livraison directe. Du côté des clients, 15 % avaient d’ores et déjà intégré cette solution à leurs processus.

En 2025, nous avons continué cette démarche et avons estimé les premiers gains en termes d’émissions de CO₂ sur les flux internes à EFI. En voici les résultats :

	SITUATION INITIALE	SITUATION OPTIMISÉE	GAIN CO ₂
CLIENT 1	Flux indirects (déc. 2024 – juil. 2025) : 41,7 T CO₂	Flux directs (juil. – déc. 2025) : 4,0 T CO₂	- 90,4 % dans les flux internes d’EFI Automotive
CLIENT 2	Flux indirects (2024) : 6,8 T CO₂	Flux directs (2025) : 2,2 T CO₂	- 77 % dans les flux internes d’EFI Automotive

2 Mobilité durable des collaborateurs (scope 3 aval)

EFI Automotive agit à l'échelle du Groupe pour limiter l'empreinte carbone liée aux déplacements des collaborateurs, notamment à travers le déploiement du télétravail lorsque les fonctions le permettent, et la mise en place de dispositifs adaptés aux contextes locaux, tels que des solutions de transport voire de logement sur place du personnel en Chine et en Turquie.

En complément de ce socle Groupe, des actions locales sont déployées sur le site de Beynost depuis 2022 dans le cadre du Plan de Déplacements Inter-Entreprises de la Communauté de Communes de Miribel et du Plateau. Ces actions incluent une prime covoiturage, complétée en 2025 par une Prime Mobilité Douce, ainsi que la participation annuelle au Challenge Mobilité régional et aux ateliers territoriaux dédiés à la mobilité durable. À fin 2025, 296 trajets ont bénéficié de la prime covoiturage et le taux de participation au Challenge Mobilité a atteint 8,4 %, contre 7,3 % en 2024.

PERSPECTIVES

En 2026, EFI Automotive va structurer sa trajectoire de décarbonation à travers un plan dédié, dont la finalisation est prévue en 2027. Dans ce cadre, nous avons prévu de sensibiliser nos collaborateurs au bilan carbone, pour une meilleure compréhension des enjeux à l'échelle du Groupe.

Parallèlement, EFI Automotive renforcera sa décarbonation en s'appuyant sur des démarches collaboratives avec ses clients, notamment en matière d'écoconception et de réduction de l'empreinte carbone des produits.

TRANSFORMATION DU PORTEFEUILLE PRODUIT VERS LES MOBILITÉS DOUCES ET ÉLECTRIFIÉES

Au-delà de la réduction des émissions liées à nos opérations, EFI Automotive agit également sur un levier structurant de sa trajectoire de décarbonation : l'évolution progressive de son portefeuille de produits.

Historiquement positionné sur les motorisations thermiques, EFI Automotive accompagne la transition du secteur en développant des solutions adaptées aux véhicules hybrides et électriques, en s'appuyant sur des investissements soutenus en R&D et sur ses expertises en électronique, mécanique et logiciel.

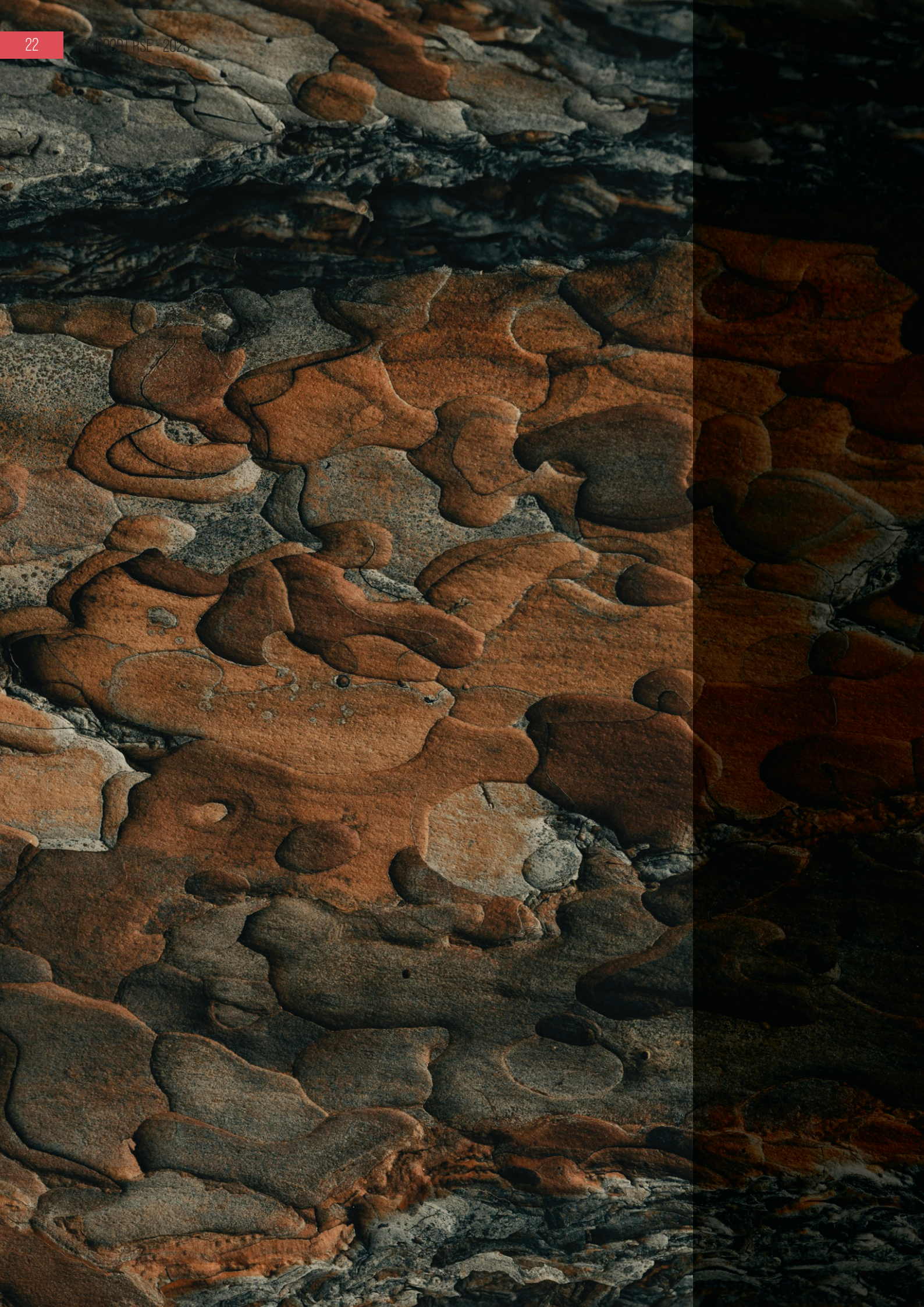
Cette transformation du portefeuille produit s'inscrit dans une vision de long terme : elle vise à réduire l'empreinte carbone associée à l'usage des véhicules, tout en renforçant la résilience et la pérennité du modèle industriel du Groupe. Elle constitue ainsi un levier complémentaire aux actions menées sur nos sites et nos chaînes de valeur, en contribuant indirectement à la décarbonation des mobilités de demain.

75 %

de notre portefeuille produit est compatible NEV (New Energy Vehicles) en 2025

8

démarrages séries (SOP) sur la mobilité électrique ou hybride en 2025



GESTION DES RESSOURCES NATURELLES ET MATIÈRES PREMIÈRES

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à préserver les ressources naturelles en limitant l'utilisation de matières premières, en favorisant leur réutilisation et en inscrivant ses activités dans une logique d'économie circulaire.

ORGANISATION

La gestion responsable des ressources naturelles est menée conjointement par différents services, selon les enjeux métiers de chaque département (Supply Chain, R&D, Production, etc.).



MESURES ET INDICATEURS

1 Réduction de l'utilisation des ressources à la source

EFI Automotive agit en priorité sur la réduction de la consommation de ressources dès l'amont, notamment à travers la mise en place de dispositifs de réutilisation des emballages avec certains clients et fournisseurs, ainsi que par l'optimisation des conceptions produits.

Les équipes R&D travaillent également à la réduction des quantités de matière intégrées dans les produits, tout en garantissant le respect des exigences techniques et clients. Cette approche est complétée par une amélioration continue des processus industriels visant à limiter les pertes de matière et les rebuts, notamment grâce à des démarches structurées de résolution de problèmes telles que les QRQC. À titre d'exemple, un chantier mené en 2025 a permis de réduire de plus de 95 % les taux de rebuts sur l'une de nos lignes de production.

2 Réintégration et valorisation interne des matières

Lorsque cela est techniquement possible, le Groupe met en œuvre des pratiques de réintégration des matières issues de ses propres processus industriels, notamment par le rebroyage de certaines matières plastiques (jusqu'à 33 %, ce qui répond aux exigences techniques et nous permet de ne générer aucune perte de matières plastiques).

EFI Automotive porte également une attention particulière à l'allongement de la durée de vie de ses équipements industriels, notamment par le réemploi de pièces issues du démantèlement de machines. Les composants récupérés, strictement équivalents aux pièces d'origine, sont identifiés, référencés et réutilisés en maintenance préventive ou corrective sur d'autres lignes de production, contribuant à la gestion de l'obsolescence et à la réduction des achats de pièces neuves.

Cette démarche est complétée par des actions de retrofit, de réparation de sous-ensembles existants et de mutualisation de pièces de rechange, menées en collaboration avec des partenaires industriels.

3 Allongement de la durée de vie des équipements informatiques et sobriété des usages

La gestion responsable des ressources concerne également les équipements informatiques. Le Groupe a déployé des actions visant à prolonger la durée de vie des matériels, notamment par des opérations de maintenance ciblées permettant d'allonger leur usage d'un à deux ans.

Afin de limiter l'impact environnemental des flottes mobiles, EFI Automotive privilégie le rachat et la réparation des équipements en fin de contrat de location, plutôt que leur renouvellement systématique. Dans le cadre de sa politique d'achats responsables, le Groupe favorise également l'acquisition de matériel reconditionné lorsque cela est compatible avec les besoins opérationnels. Enfin, lorsque les équipements ne peuvent plus être utilisés en interne, leur don à des structures spécialisées est privilégié afin de prolonger leur durée de vie.

DÉCHETS, RECYCLAGE ET PRÉVENTION DE LA POLLUTION

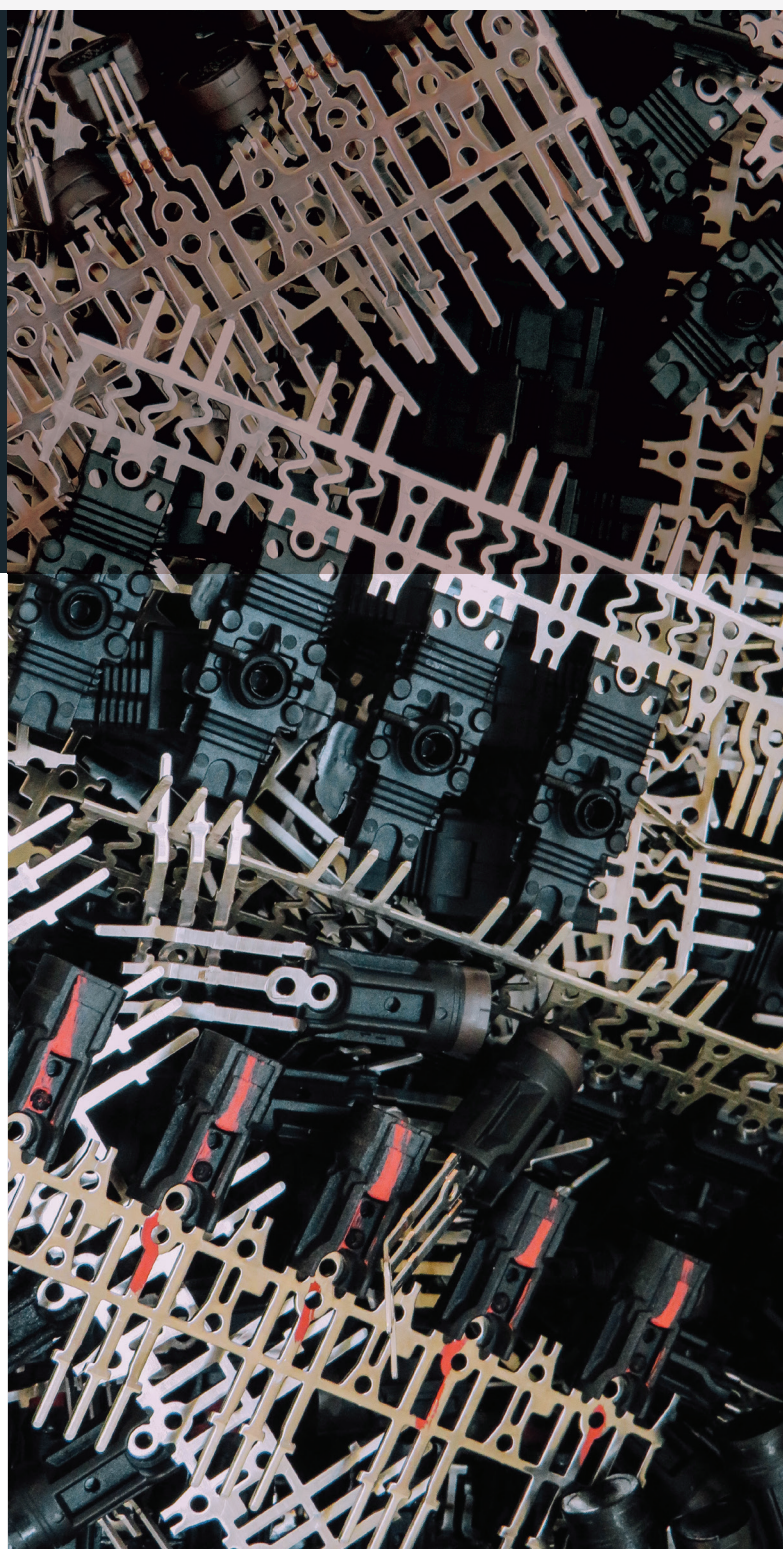
POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à prévenir et à réduire les pollutions liées à ses activités et à ses produits. Le Groupe veille à assurer une gestion appropriée des déchets et à développer des pratiques de recyclage et de valorisation, afin de limiter les impacts environnementaux et de préserver les ressources naturelles.

ORGANISATION

La gestion des déchets et la prévention de la pollution sont pilotées par les équipes HSE, en coordination avec les Services Généraux, la Production, la Maintenance et la Supply Chain. Chaque site est responsable du déploiement opérationnel des dispositifs de tri, du suivi des prestataires et du respect des exigences réglementaires.

Les performances sont suivies à l'aide d'indicateurs consolidés au niveau Groupe, permettant d'assurer un pilotage homogène et d'identifier les axes d'amélioration.



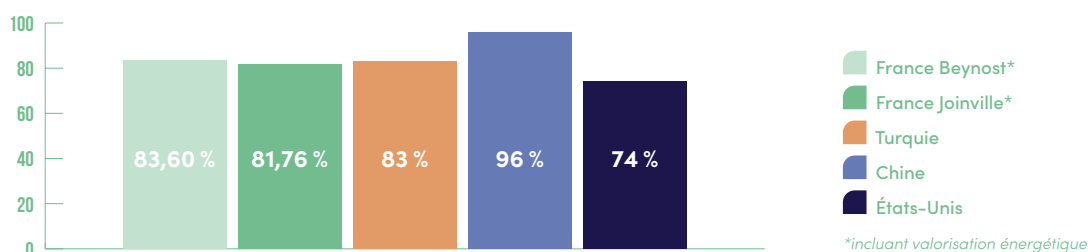
MESURES ET INDICATEURS

1 Gestion et valorisation des déchets industriels

Les déchets industriels constituent la majeure partie des flux de déchets générés par les activités du Groupe et représentent un levier prioritaire de performance environnementale. Sur l'ensemble des sites, des fiches d'identification des déchets (FID) permettent de garantir une identification claire des typologies de déchets, des consignes de tri associées et des filières de traitement appropriées, contribuant à la conformité réglementaire et à la sensibilisation des équipes.

La gestion des déchets s'appuie sur une procédure interne Groupe, qui standardise les pratiques et définit les rôles et responsabilités tout au long du cycle de gestion. Lorsque cela est possible, EFI Automotive privilégie des solutions favorisant le recyclage et la valorisation des déchets non dangereux. À titre d'exemple, sur le site de Beynost, l'installation en 2025 de compacteurs dédiés aux cartons et aux déchets industriels banals (DIB) a permis de réduire les volumes transportés, d'améliorer l'ergonomie des opérations et de limiter les impacts environnementaux liés au transport des déchets.

Taux de recyclage des déchets industriels par site (en %)



Afin d'évaluer les progrès réalisés dans le cadre de la gestion de nos déchets industriels, nous suivons divers indicateurs qui sont consolidés au niveau Groupe et analysés pour chaque site afin d'identifier les leviers d'amélioration et les meilleures pratiques.

> Les données détaillées par site et par année (2023-2025) sont présentées en annexe.

2 Sensibilisation des collaborateurs à la réduction des déchets

La performance en matière de gestion des déchets repose également sur l'implication des collaborateurs. L'ensemble des nouveaux arrivants est sensibilisé au tri et à la prévention des déchets dans le cadre de la formation obligatoire « DOJO : Santé, Sécurité et Environnement ».

Des actions de sensibilisation complémentaires sont régulièrement déployées afin de renforcer les bonnes pratiques de tri, de réduction à la source et de prévention de la pollution, à l'instar d'une campagne menée à l'occasion du World Cleanup Day en 2025 sur le site de Beynost.

AGIR AU QUOTIDIEN : PRÉVENTION DES DÉCHETS AU-DELÀ DES ACTIVITÉS INDUSTRIELLES

Lutte contre le gaspillage alimentaire

Sur le site de Beynost, des actions de lutte contre le gaspillage alimentaire sont déployées au sein de la restauration d'entreprise, notamment à travers la mise en place de paniers anti-gaspillage et l'organisation de journées de sensibilisation dédiées.

Lutte contre les mégots

Sur le site de Joinville, la signature d'un contrat avec TchaoMégot permettra le déploiement, à partir de 2026, de plusieurs dispositifs de collecte des mégots. Ceux-ci seront ensuite intégrés dans une filière de valorisation, notamment pour la fabrication de matériaux isolants.

PERSPECTIVES

Les priorités portent sur le maintien de taux élevés de recyclage et de valorisation des déchets, la sensibilisation des collaborateurs et l'harmonisation progressive des pratiques à l'échelle du Groupe.

PRODUITS CHIMIQUES

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à gérer les produits chimiques de manière responsable, en limitant l'utilisation de substances dangereuses, en garantissant des conditions de manipulation et d'élimination sûres, et en recherchant des alternatives plus sûres lorsque cela est possible, dans le respect des réglementations applicables.

ORGANISATION

La gestion des produits chimiques est pilotée par les équipes HSE, en lien étroit avec la Production. Elle s'inscrit dans le cadre des systèmes de management environnemental et santé-sécurité déployés sur l'ensemble des sites du Groupe.

Les règles de gestion sont intégrées aux procédures internes et s'appuient sur des actions de formation et de sensibilisation, notamment via la formation obligatoire DOJO : Santé, Sécurité et Environnement qui inclut un module de sensibilisation à la gestion et à l'utilisation des produits chimiques.



MESURES ET INDICATEURS

0

incident ou non-conformité
lié aux produits chimiques
sur le site de Beynost en 2025

100 %

de nos nouveaux collaborateurs
sont sensibilisés aux risques
chimiques

1 Introduction, stockage et traçabilité des produits chimiques

Toute introduction ou modification d'un produit chimique est soumise à une validation préalable du Responsable HSE et du médecin du travail via la procédure Demande d'introduction ou d'évolution d'un produit dangereux (DIEPD), sur la base des fiches de données de sécurité (FDS). Les produits validés sont intégrés dans les outils de suivi, notamment le logiciel Seirich sur le site de Beynost.

L'utilisation des produits chimiques est encadrée par des procédures définissant les conditions de manipulation, les équipements de protection individuelle (EPI) et, le cas échéant, les mesures de protection collective.

Les produits chimiques sont stockés dans des zones dédiées et sécurisées, équipées de dispositifs de rétention et d'un étiquetage réglementaire. Des règles de traçabilité et d'enregistrement assurent le suivi des substances jusqu'à leur évacuation du site.

2 Gestion et élimination des déchets chimiques

Les déchets issus de l'utilisation de produits chimiques font l'objet d'une collecte spécifique. Des bennes et contenants dédiés sont mis à disposition pour les produits souillés et les déchets industriels dangereux, afin d'empêcher tout mélange avec d'autres flux de déchets.

Ces déchets sont ensuite pris en charge par des filières spécialisées, conformément aux exigences réglementaires, garantissant leur traitement et leur élimination dans des conditions maîtrisées et respectueuses de l'environnement. Les déchets sortants font l'objet d'une vérification systématique par un chimiste, complétée par l'appui d'un conseiller CSTMD pour assurer la conformité de l'étiquetage et du transport des déchets dangereux. Leur traçabilité est assurée jusqu'à leur traitement final grâce au dispositif Trackdéchets.

PERSPECTIVES

EFI Automotive entend poursuivre le renforcement de sa démarche de gestion des produits chimiques, notamment à travers la mise en place, à partir de 2026, d'une formation dédiée à l'ensemble des collaborateurs exposés aux produits chimiques, y compris lorsqu'ils ne les manipulent pas directement. Nous continuerons de rechercher, lorsque cela est techniquement et industriellement possible, des alternatives moins dangereuses, déjà systématiquement étudiées dans le cadre des DIEPD.

EAU

POLITIQUE

EFI Automotive gère les ressources en eau de manière responsable en surveillant et en améliorant la qualité de l'eau, en optimisant la consommation et en mettant en œuvre des mesures visant à prévenir toute pollution de l'eau.

ORGANISATION

La gestion de l'eau est assurée par les équipes HSE et Infrastructure des sites. Elle s'intègre au système de management environnemental déployé au sein du Groupe, qui prévoit le suivi des consommations, le contrôle des rejets et la mise en place d'actions de prévention et d'amélioration continue.



MESURES ET INDICATEURS

1 Suivi et maîtrise des rejets d'eaux usées

Les eaux usées générées par les activités industrielles font l'objet d'un suivi régulier sur l'ensemble de nos sites, conformément aux exigences réglementaires locales.

Conformément aux exigences locales, des rapports d'eaux pluviales, usées et résiduaire sont réalisés une à trois fois par an par un organisme tiers indépendant afin de contrôler la qualité des rejets aqueux, vérifier leur conformité aux seuils autorisés et, le cas échéant, mettre en œuvre les actions correctives nécessaires. Ce dispositif permet de prévenir tout risque de pollution du milieu naturel en préservant notamment la station d'épuration (Beynost) qui récupère les eaux sorties du site.

2 Optimisation des consommations et réutilisation de l'eau

Afin de limiter la consommation d'eau potable et d'encourager des usages plus sobres, des systèmes de récupération des eaux de pluie ont été installés sur certains de nos sites, notamment à Dudullu en Turquie. L'eau collectée est utilisée pour des usages spécifiques, tels que des activités de nettoyage, permettant de réduire le recours à l'eau du réseau.

Par ailleurs, des équipements favorisant une consommation maîtrisée sont progressivement déployés, notamment des robinets équipés de dispositifs d'arrêt automatique, limitant les consommations inutiles.

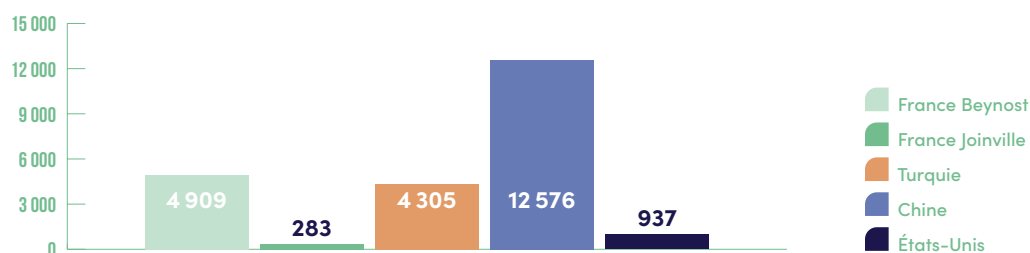
Des relevés compteurs sont régulièrement réalisés pour détecter d'éventuelles fuites et ainsi intervenir rapidement.

3 Circuits d'eau fermés et équipements de refroidissement

Lorsque les procédés industriels le permettent, EFI Automotive privilégie des circuits d'eau fermés, notamment pour le refroidissement de certains moules et équipements, en particulier sur nos sites en France, aux États-Unis et en Chine. Ces dispositifs permettent de limiter les prélèvements d'eau et de réduire les rejets, tout en garantissant la performance industrielle.

Par ailleurs, des systèmes de refroidissement de type "water chiller" avec condenseur déporté sont également utilisés. Ces équipements contribuent à une gestion plus efficiente des besoins en refroidissement et à une optimisation des consommations d'eau associées aux procédés.

Consommation d'eau prélevée sur le réseau commun (m³)



Les consommations d'eau font l'objet d'un suivi régulier et d'un reporting consolidé à l'échelle du Groupe, avec des indicateurs publiés chaque année dans le rapport RSE.

> Les données détaillées par site et par année (2023–2025) sont présentées en annexe.

PERSPECTIVES

EFI Automotive poursuivra le renforcement de sa gestion responsable de la ressource en eau, en s'appuyant sur des projets structurants et adaptés aux évolutions de ses implantations industrielles.

Un projet d'évolution du site de Beynost est en cours, accompagné de la mise en place d'une nouvelle convention de rejets avec la Métropole du Grand Lyon, afin de sécuriser durablement les conditions de rejet des eaux industrielles.

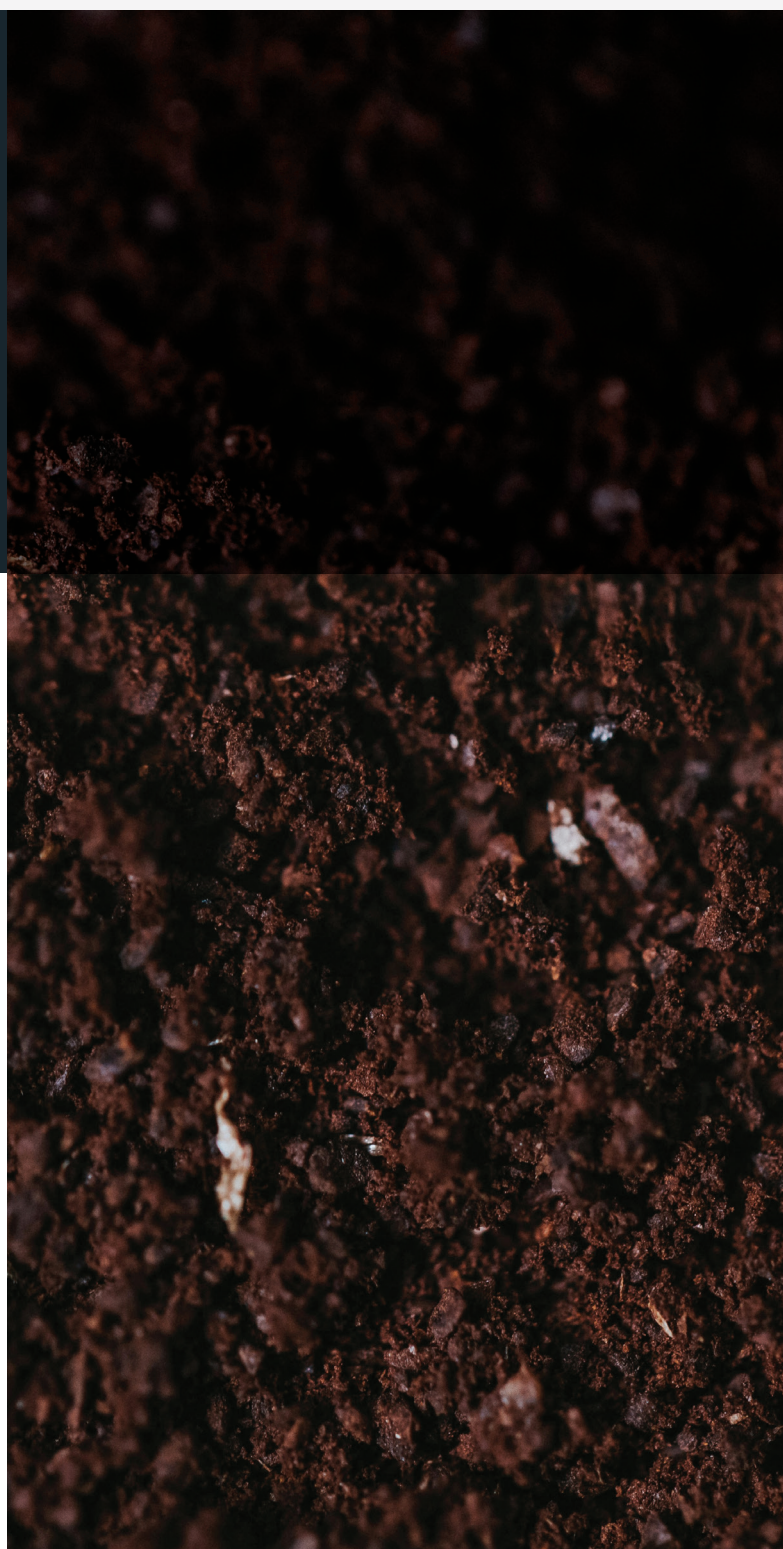
GESTION DES REJETS DANS L'AIR ET LES SOLS

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à prévenir et à maîtriser les rejets dans l'air et les sols liés à ses activités industrielles, afin de limiter les impacts environnementaux de ses opérations et de garantir la conformité réglementaire de ses installations.

ORGANISATION

La gestion des rejets dans l'air et la prévention des pollutions des sols sont pilotées par les équipes HSE, en lien avec les Services Généraux et la Production. Ces enjeux s'inscrivent dans le système de management environnemental du Groupe, qui prévoit la prévention et le suivi régulier des rejets, le contrôle de la conformité des installations et la mise en œuvre d'actions d'amélioration lorsque cela est nécessaire.



MESURES ET INDICATEURS

1 Suivi et maîtrise des rejets atmosphériques

Des mesures d'émissions atmosphériques sont réalisées par des organismes tiers indépendants sur les installations concernées, afin de contrôler la conformité des rejets aux seuils réglementaires. Ces contrôles portent notamment sur les particules et les composés organiques volatils (COV), et permettent de vérifier le bon fonctionnement des dispositifs de captation et de traitement de l'air.

En Chine, des campagnes annuelles de mesures sont menées sur les réseaux d'extraction des gaz (machines de moulage par injection, équipements de fonderie, évacuation des fumées), avec des résultats confirmant la conformité aux normes nationales en vigueur.

Sur certains sites, notamment aux États-Unis, les installations sont exemptées de mesures périodiques en raison de niveaux d'émissions très faibles.

Part des sites réalisant des mesures d'émissions atmosphériques :

40 %

Taux de conformité des installations contrôlées :

100 %

2 Prévention des pollutions des sols et gestion des situations accidentelles

La prévention des atteintes aux sols repose principalement sur des mesures organisationnelles et opérationnelles visant à limiter les risques de déversement accidentel de substances polluantes, notamment les produits chimiques et les granulés plastiques.

Des procédures d'urgence sont en place sur l'ensemble des sites afin de définir les actions immédiates à mettre en œuvre en cas de déversement, les responsabilités associées et les mesures de sécurisation permettant de limiter l'impact potentiel sur l'environnement. Ces dispositifs s'appuient sur des équipements dédiés, tels que des armoires et chariots anti-déversement, ainsi que sur la formation des collaborateurs exposés à ces risques.

En 2025, à l'issue d'un audit relatif aux granulés plastiques réalisé sur le site de Beynost, une étude de dimensionnement a été menée en vue de la mise en place de paniers anti-GPI, afin de renforcer la prévention des pertes de granulés.

À ce stade, aucun programme de surveillance systématique de la qualité des sols n'est déployé sur les sites du Groupe.

PERSPECTIVES

EFI Automotive poursuivra le renforcement de la maîtrise des rejets dans l'air et la prévention des pollutions des sols en s'appuyant sur ses dispositifs existants, la sensibilisation des équipes et l'amélioration continue des équipements et procédures.

Une vigilance particulière sera maintenue lors des évolutions des implantations industrielles ou des procédés, afin d'anticiper et de limiter les risques environnementaux associés.

BIODIVERSITÉ

POLITIQUE

Le Groupe demeure attentif aux enjeux de biodiversité dans la gestion de ses sites et de ses activités. EFI Automotive vise à minimiser les impacts potentiels sur les écosystèmes locaux et à encourager des pratiques respectueuses de l'environnement contribuant, lorsque cela est possible, à la préservation de la biodiversité.

ORGANISATION

La prise en compte des enjeux de biodiversité est intégrée à l'organisation environnementale globale du Groupe. Elle est pilotée par les équipes HSE et Services Généraux, en lien avec les services techniques locaux et équipes locales en charge de la gestion des sites, dans une logique de prévention des impacts et de cohérence avec les autres politiques environnementales.



MESURES ET INDICATEURS

1 Actions transverses

La prise en compte des enjeux de biodiversité s'inscrit de manière transversale dans les politiques environnementales du Groupe, notamment à travers les actions menées en matière de réduction des émissions atmosphériques, de gestion de l'eau, de prévention des pollutions des sols et de maîtrise des déchets. Ces démarches contribuent indirectement à la protection des milieux naturels et à la limitation des pressions exercées sur les écosystèmes environnants.

2 Gestion des espaces extérieurs

Sur le site de Beynost, des pratiques visant à favoriser le respect de la biodiversité locale ont été progressivement mises en place. Un fauchage raisonné est appliqué sur certaines zones du site, permettant de limiter la fréquence des interventions et de favoriser le développement de la flore locale.

Depuis avril 2025, un dispositif d'éco-pâturage en partenariat avec Terideal a également été déployé sur le site. Cette solution alternative à l'entretien mécanique des espaces verts permet de maintenir les surfaces enherbées tout en limitant les nuisances sonores, les émissions associées aux engins motorisés et l'usage de ressources.

PERSPECTIVES

Le site de Beynost poursuivra le fauchage raisonné et le dispositif d'éco-pâturage en 2026.



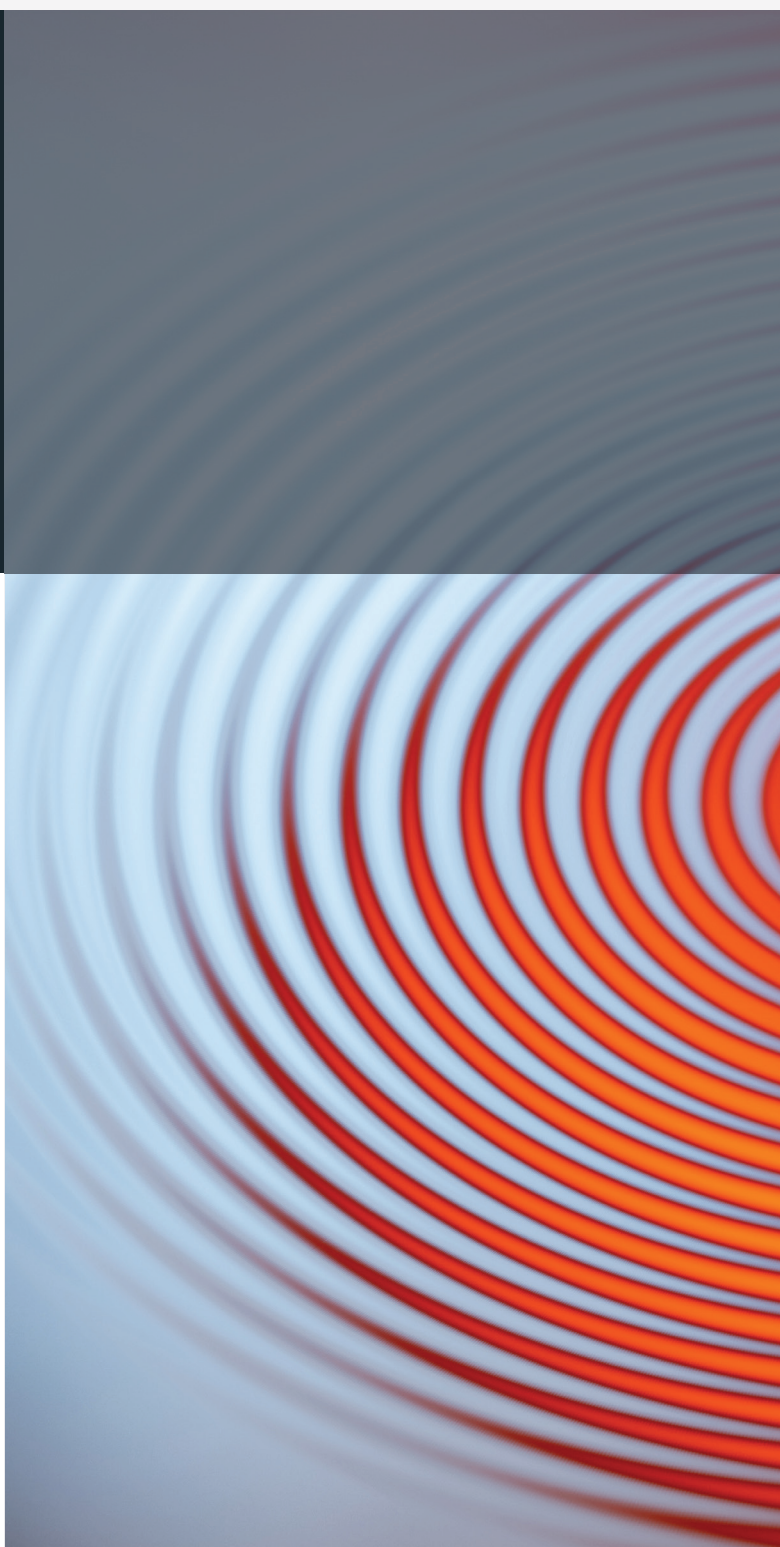
ÉMISSIONS **SONORES**

POLITIQUE

EFI Automotive s'efforce de réduire les émissions sonores provenant de ses opérations afin de limiter les nuisances potentielles pour les communautés locales et la faune environnante, et de garantir des conditions de travail adaptées pour ses collaborateurs.

ORGANISATION

La gestion des risques liés au bruit est intégrée aux dispositifs de santé, sécurité et environnement du Groupe. Elle est pilotée par les équipes HSE et les Services Infrastructure, en lien étroit avec la Production.



MESURES ET INDICATEURS

1 Suivi et maîtrise des émissions sonores

Des mesures de bruit sont réalisées sur les sites concernés afin de vérifier la conformité des émissions sonores aux seuils réglementaires et d'identifier, le cas échéant, les équipements ou zones à risque. En 2025, 60 % des sites du Groupe ont réalisé des mesures de bruit.

En complément, des équipements de protection individuelle (EPI), notamment des bouchons d'oreilles, sont mis à disposition et rendus obligatoires sur l'ensemble des sites lorsque les conditions de travail l'exigent, afin de protéger la santé des collaborateurs, prestataires ou visiteurs exposés.

2 Traitement des non-conformités potentielles

Lorsque des niveaux de bruit non conformes ou des situations à risque sont identifiés, des actions correctives adaptées sont mises en œuvre, pouvant porter sur l'insonorisation des équipements, l'ajustement des conditions d'exploitation ou le renforcement des dispositifs de protection. À titre d'exemple, sur le site de Wuhan en Chine, des panneaux d'insonorisation ont été installés sur certains équipements afin de contenir le bruit à la source et de limiter les nuisances pour les zones environnantes.

PERSPECTIVES

EFI Automotive poursuivra ses actions de prévention et de contrôle des émissions sonores, notamment à travers le maintien des campagnes de mesure et la poursuite des actions de réduction du bruit.



SOCIAL

2

Le pilier Social reflète l'engagement du Groupe EFL Automotive en faveur de la santé et de la sécurité, du respect des droits humains et de la qualité des conditions de travail de ses collaborateurs, ainsi que des personnes impliquées dans sa chaîne de valeur.

Dans un contexte industriel international exigeant, le Groupe place l'humain au cœur de sa performance durable, en s'appuyant sur des politiques et dispositifs déployés à l'échelle du Groupe, intégrant les enjeux de prévention des risques professionnels, de dialogue social, de développement des compétences et de respect des standards fondamentaux du travail. Cette démarche repose sur une organisation structurée, des procédures communes, un suivi régulier des indicateurs et une veille réglementaire garantissant la conformité aux exigences applicables dans les pays d'implantation.

LES PARTIES SUIVANTES DÉTAILLENT LES ENGAGEMENTS ET ACTIONS DU GROUPE AUTOUR DE DEUX AXES COMPLÉMENTAIRES :

la santé et la sécurité de nos collaborateurs, et le respect des droits humains et des standards de travail.

SANTÉ ET SÉCURITÉ DE NOS COLLABORATEURS

EFL Automotive veille au respect des exigences réglementaires en matière de santé et de sécurité au travail dans l'ensemble des régions où le Groupe opère. Cet engagement constitue le socle des actions déployées pour prévenir les risques professionnels, protéger les collaborateurs et améliorer durablement les conditions de travail.

La démarche s'appuie sur l'implication des salariés et des représentants du personnel, notamment à travers des groupes de travail et des relais de proximité contribuant à l'identification des risques et à la mise en œuvre d'actions de prévention. Elle est complétée par une formation obligatoire « DOJO : Santé, Sécurité et Environnement » qui s'articule autour de nos 7 règles non-négociables, intégrée au parcours d'intégration de tous les nouveaux arrivants et garantissant un socle commun de connaissances et de bonnes pratiques en matière de santé et sécurité.

Les sections suivantes détaillent les dispositifs et actions mis en œuvre autour de la prévention des risques, de la sécurité et l'ergonomie des postes, de la protection des personnes, de la gestion des situations d'urgence et de la qualité de vie au travail.

PRÉVENTION **DES RISQUES**

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à prévenir les risques professionnels afin de réduire les accidents du travail et les maladies professionnelles, en garantissant des conditions de travail sûres pour l'ensemble de ses collaborateurs et en protégeant durablement leur santé et leur intégrité physique.

ORGANISATION

La prévention des risques est pilotée par les équipes HSE, en lien avec la Production, la médecine du travail et des partenaires externes. Sur les sites de production, chaque réunion quotidienne (Top 30 / Top 50 / Top 60) débute par un point HSE, afin de partager les situations à risque et les points de vigilance observés. À l'échelle du Groupe, des échanges réguliers entre les responsables HSE des filiales permettent de partager les bonnes pratiques et de renforcer la cohérence du pilotage santé-sécurité.



MESURES ET INDICATEURS

EFI Automotive s'appuie sur un Système de Management de la Santé et de la Sécurité au Travail déployé à l'échelle du Groupe afin d'identifier, d'évaluer et de prévenir durablement les risques professionnels. Fondé sur les principes de la norme ISO 45001 et structuré autour de standards communs, ce dispositif fait l'objet de revues régulières dans une logique d'amélioration continue des conditions de travail.

1 Identification, évaluation et hiérarchisation des risques

Sur l'ensemble des sites, le Groupe conduit une démarche systématique d'identification et d'évaluation des risques professionnels, reposant notamment sur le Document Unique d'Évaluation des Risques Professionnels (DUERP) ou des dispositifs équivalents dans les filiales. En 2025, un travail de refonte et d'optimisation du DUERP a été engagé afin d'en renforcer la lisibilité, la pertinence opérationnelle et la capacité à accompagner les évolutions des activités.

La prévention des risques privilégie la réduction à la source dès la conception des postes, équipements et organisations de travail. Lorsque les risques subsistent, des mesures complémentaires sont mises en œuvre, incluant formation, sensibilisation et dispositifs de protection adaptés. Cette démarche s'appuie sur des analyses de terrain, des audits réguliers et, le cas échéant, des contrôles par des organismes tiers, intégrant les retours des collaborateurs et des relais HSE pour prioriser les actions.

2 Suivi des incidents, presque-accidents et retours d'expérience

L'ensemble des événements liés à la santé et à la sécurité, y compris les accidents avec ou sans arrêt et les presque-accidents, fait l'objet d'un suivi structuré à l'échelle du Groupe. Ils sont systématiquement déclarés, analysés et documentés dans l'outil Groupe Fabriq, avec des dispositifs facilitant le signalement terrain.

Les équipes HSE analysent les causes des événements et définissent des actions correctives et préventives, suivies dans le cadre de démarches Quick Response Quality Control (QRQC). Les retours d'expérience sont partagés et intégrés au DUERP afin de renforcer durablement la prévention des risques.

Synthèse Groupe 2023-2025

	2023	2024	2025
Nombre d'accident(s) avec arrêt (hors interim)	23	19	13
Nombre d'accident(s) sans arrêt (hors interim)	9	10	23
Nombre de jours perdus	NC	NC	1 575

En matière de sécurité, nous suivons divers indicateurs qui sont consolidés au niveau Groupe et analysés pour chaque site afin d'identifier les leviers d'amélioration et les meilleures pratiques.

> Les données détaillées par site et par année (2023-2025) sont présentées en annexe.

3 Organisation du secours et premiers gestes

Afin de renforcer la capacité de réaction en cas d'incident, le Groupe forme des Sauveteurs Secouristes du Travail (SST) sur l'ensemble de ses sites. Leur présence contribue à limiter la gravité des accidents et à diffuser une culture de prévention partagée. Sur le site de Beynost, ce dispositif est complété par la présence permanente d'un infirmier de santé au travail et d'une animatrice santé-sécurité, ainsi que par l'appui d'un médecin du travail dédié.

4 Sensibilisation et formation des collaborateurs

La prévention des risques s'appuie également sur la sensibilisation et la formation des collaborateurs. Tous les nouveaux arrivants suivent une formation santé-sécurité (DOJO).

Au-delà de cette formation socle, les filiales déploient des actions régulières de formation et d'information sur les risques professionnels et les bonnes pratiques, complétées par des dispositifs favorisant le dialogue et la remontée d'informations. Des mesures spécifiques encadrent également la sécurité des sous-traitants et intervenants extérieurs.

En 2025, le site de Beynost a par ailleurs engagé la mise en place d'un groupe de relais HSE, destiné à renforcer la diffusion des bonnes pratiques et la prévention au plus près du terrain.

PERSPECTIVES

À partir de 2026, des recyclages de la formation DOJO : Santé, Sécurité et Environnement seront déployés afin de pérenniser la sensibilisation des collaborateurs aux risques professionnels.

Un guide HSE à destination des managers, en production comme dans les fonctions support, sera également élaboré pour renforcer leur rôle dans la prévention.

Enfin, le suivi des trois principaux risques par îlot sera consolidé afin de cibler les actions de prévention au plus près du terrain.





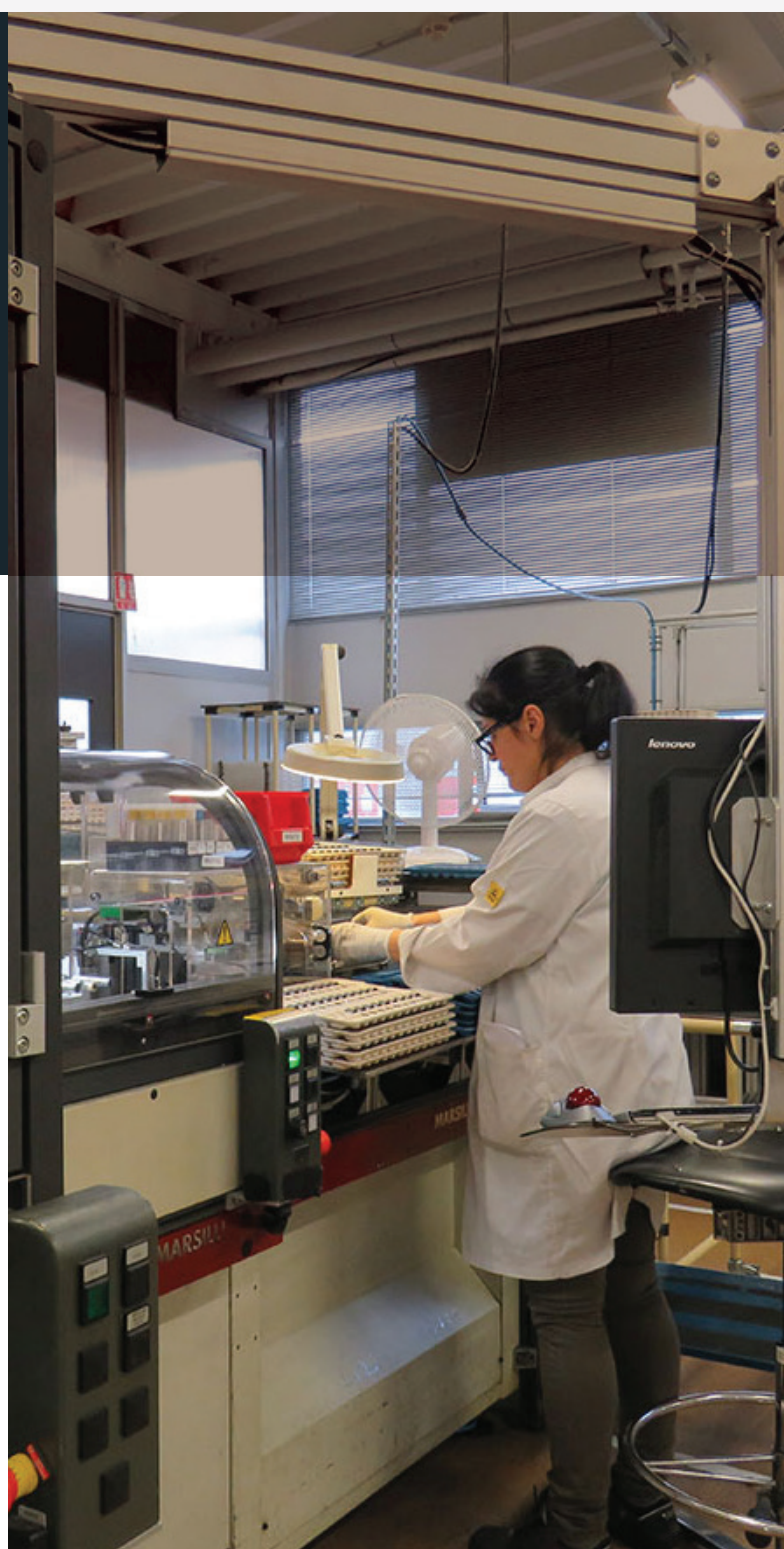
SÉCURITÉ ET ERGONOMIE DES POSTES DE TRAVAIL

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage quotidiennement à améliorer la sécurité et l'ergonomie des postes de travail, des zones de production et des machines sur l'ensemble de ses sites, et à assurer la continuité de ces améliorations grâce à des contrôles et mesures réguliers.

ORGANISATION

La sécurité des collaborateurs et l'ergonomie des postes de travail sont pilotées par l'équipe HSE et la médecine du travail, en lien étroit avec les équipes Production, Amélioration continue, Industrialisation et Méthode.



MESURES ET INDICATEURS

1 Sécurisation des machines et des zones de production

La sécurité des postes de travail repose en premier lieu sur la maîtrise des risques liés aux machines et aux zones de production. Les équipements industriels sont installés dans des environnements sécurisés, protégés par des panneaux vitrés et des dispositifs de verrouillage, et accessibles uniquement aux personnes habilitées. Cette approche vise à limiter les risques d'exposition aux zones dangereuses et à garantir un haut niveau de sécurité pour les opérateurs.

2 Ergonomie des postes et prévention des TMS

La prévention des troubles musculo-squelettiques (TMS) constitue un axe central de l'amélioration des conditions de travail. Elle s'appuie sur l'intégration de critères ergonomiques dès la conception des machines et des outillages, formalisés dans les cahiers des charges, ainsi que sur l'utilisation d'un guide de préconisations ergonomiques commun aux équipes techniques, méthodes et production.

Cette démarche est animée et structurée par notre animatrice santé-sécurité spécialisée en ergonomie, engagée depuis 2025 dans une démarche TMS Pro, aux côtés de collaborateurs formés pour devenir personnes ressources TMS Pro. Des groupes de travail internes, réunissant opérateurs, team leaders et équipes HSE, conduisent des chantiers ciblés d'amélioration des postes de travail. Cette dynamique est appelée à se poursuivre au-delà des premiers chantiers, avec de nouvelles actions déjà identifiées.

En complément, des actions de sensibilisation ciblées sont mises en œuvre à travers des campagnes d'information et des ateliers « Gestes et posture ». Ces actions s'adressent en priorité aux collaborateurs et intérimaires exposés à des gestes répétitifs, des manutentions ou des contraintes posturales.

3 Audits terrain et contrôles ergonomiques

La maîtrise des conditions de travail s'appuie également sur des audits et contrôles réguliers réalisés au plus près du terrain. Ceux-ci portent sur la sécurité, l'ergonomie et le respect des standards, aussi bien en production qu'en magasin. Selon les sites, des évaluations ergonomiques spécifiques sont réalisées lors de l'acceptation de nouvelles machines, des relocalisations d'équipements ou dans le cadre d'inspections périodiques, afin d'identifier et de corriger les situations à risque.

4 Prise en compte des besoins exprimés par les collaborateurs

Les démarches d'amélioration intègrent également les remontées spontanées des collaborateurs, y compris dans les fonctions support, concernant l'aménagement ergonomique de leur poste de travail. Ces demandes peuvent être formulées directement ou relayées par les équipes HSE ou la médecine du travail, témoignant d'une appropriation progressive des enjeux d'ergonomie et de prévention.

PERSPECTIVES

Les chantiers TMS Pro identifiés seront progressivement déployés afin de poursuivre l'amélioration de l'ergonomie des postes de travail et de réduire durablement les risques de troubles musculo-squelettiques.

PROTECTION ET RISQUES SPÉCIFIQUES

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à garantir la sécurité et le bien-être des employés, sous-traitants et visiteurs, notamment face aux risques spécifiques, en assurant une protection adaptée des personnes et une gestion sûre des substances chimiques, dans le respect des exigences réglementaires applicables.

ORGANISATION

La prévention des risques spécifiques est pilotée par les équipes HSE, en lien étroit avec la Production et la médecine du travail.



MESURES

1 Équipements de protection individuelle et intervenants extérieurs

La protection des collaborateurs, des sous-traitants et des visiteurs s'appuie sur la mise à disposition d'équipements de protection individuelle (EPI) adaptés aux risques identifiés, et sur le rappel des consignes d'utilisation associées. Le port des EPI est intégré aux pratiques de travail lorsque les situations l'exigent, en complément des mesures de prévention collective.

2 Limiter l'exposition aux risques chimiques

La maîtrise des risques chimiques vise à limiter l'exposition des personnes par des mesures de prévention collective et individuelle, complétées par des actions de sensibilisation et de formation adaptées aux postes concernés. Sur le site de Beynost, en 2025, une hotte d'aspiration supplémentaire a été installée et certaines opérations de marquage ont été automatisées, réduisant l'exposition directe des opérateurs aux substances chimiques.

PERSPECTIVES

EFI Automotive poursuivra la prévention des risques spécifiques en privilégiant la prévention collective et en s'appuyant sur la formation et la sensibilisation des collaborateurs.



SITUATIONS D'URGENCE

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à anticiper et maîtriser les situations d'urgence susceptibles de mettre en danger les collaborateurs, les installations ou l'environnement, afin d'assurer la sécurité des personnes et la continuité des activités, dans le respect des exigences réglementaires applicables.

ORGANISATION

La gestion des situations d'urgence est structurée à la fois au niveau Groupe, afin de définir un cadre commun et des exigences minimales, et au niveau local, chaque site prenant en compte ses spécificités géographiques, environnementales et industrielles. Les équipes HSE, en lien avec la Production et les services concernés, sont responsables de la déclinaison et de la mise en œuvre opérationnelle des dispositifs d'urgence sur site.



MESURES ET INDICATEURS

1 Identification des scénarios d'urgence

Des analyses de risques sont réalisées sur l'ensemble des sites afin d'identifier les situations susceptibles de générer une urgence, notamment en lien avec les incendies, les incidents industriels et, le cas échéant, les événements naturels ou les situations impliquant des substances dangereuses. Une mise à jour est réalisée a minima une fois par an.

2 Procédures et dispositifs d'urgence

Sur la base de ces analyses, des procédures d'urgence adaptées sont formalisées et régulièrement mises à jour. Elles comprennent notamment des plans d'évacuation, des consignes incendie, des procédures en cas de déversement ou de fuite de produits dangereux, ainsi que des dispositifs d'alerte et d'intervention permettant une réaction rapide et coordonnée.

3 Formation et exercices

Les collaborateurs concernés sont formés et sensibilisés aux procédures d'urgence et aux comportements à adopter en situation de crise. Des exercices et simulations sont régulièrement organisés sur l'ensemble des sites afin de tester l'efficacité des dispositifs en place, d'améliorer la réactivité des équipes et de renforcer la culture de prévention.

PERSPECTIVES

EFI Automotive poursuivra le renforcement et l'harmonisation des dispositifs de gestion des situations d'urgence, en veillant à l'actualisation régulière des analyses de risques, des procédures associées et des actions de formation, afin de maintenir un haut niveau de préparation sur l'ensemble de ses sites.

QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE AU TRAVAIL

POLITIQUE

Le Groupe EFI Automotive s'engage à favoriser la qualité de vie et le bien-être au travail de l'ensemble de ses collaborateurs, en veillant à offrir un environnement professionnel respectueux, sain et équilibré.

ORGANISATION

La politique de qualité de vie et de bien-être au travail est pilotée par les Ressources Humaines, avec une mise en œuvre reposant sur l'implication des managers, des représentants du personnel et, selon les sites, des instances de dialogue interne. Les collaborateurs sont encouragés à contribuer activement à l'amélioration continue des conditions de travail, notamment à travers des dispositifs de dialogue et de remontée d'informations.



MESURES ET INDICATEURS

1 Prévention des risques psychosociaux et respect de la dignité au travail

EFI Automotive déploie des actions visant à prévenir les risques psychosociaux (RPS) et à favoriser l'expression des collaborateurs. Cette démarche repose notamment sur la formation de tous les managers à la détection et à la prévention des RPS, ainsi que sur la mise en place de référents et de dispositifs de signalement en matière de harcèlement. Elle est complétée par des enquêtes internes de satisfaction.

Toute forme de harcèlement (moral, psychologique, sexuel, verbal ou physique) ou d'atteinte à la dignité des personnes est strictement interdite. Des procédures de signalement sont en place dans l'ensemble du Groupe, permettant aux collaborateurs d'alerter en toute confidentialité et sans risque de représailles. Les situations signalées font l'objet d'analyses et d'enquêtes internes appropriées et peuvent donner lieu à des mesures disciplinaires pouvant aller jusqu'à la rupture du contrat de travail.

2 Équilibre vie professionnelle / vie personnelle et flexibilité

Le Groupe encourage des formes d'organisation du travail favorisant la flexibilité, lorsque les fonctions exercées le permettent. Cela inclut notamment le télétravail ou des horaires de travail flexibles. Lors des entretiens annuels de performance, les salariés cadres doivent évaluer leur équilibre vie professionnelle/vie personnelle. Pour l'année 2025, 136 collaborateurs évalués ont mis la note moyenne de 7,12/10.

3 Soutien à la parentalité et à la vie familiale

EFI Automotive met en œuvre des mesures de soutien à la parentalité, adaptées aux contextes locaux. Celles-ci incluent des congés maternité, paternité et parentaux conformes ou supérieurs aux obligations légales, des protections spécifiques pour les salariées pendant la grossesse, la maternité et l'allaitement, ainsi que des autorisations d'absence pour certains événements familiaux importants. Le Groupe s'appuie également, selon les sites, sur des partenariats locaux facilitant l'accès à des crèches et solutions de garde.

ACTIONS LOCALES EMBLÉMATIQUES

France

Partenariats avec des structures de garde d'enfants, accords de télétravail, actions de sensibilisation à la santé mentale (journée mondiale de la santé mentale, diffusion de supports d'information), dispositifs internes d'écoute et de bien-être.

Turquie

Baromètre mensuel de bien-être des équipes, comité social interne volontaire, dispositifs étendus de congés parentaux, principes encadrant le télétravail et protection renforcée des salariées.

Chine

Communication quotidienne au sein des équipes, attentions portées à l'état psychologique des salariés par les managers de proximité, accès à des dispositifs de conseil psychologique, plateformes digitales de remontée d'informations et réunions d'échange régulières.

États-Unis

Mise à disposition d'un Employee Assistance Program (EAP) garantissant confidentialité et respect de la vie privée, politiques de télétravail hybride, réunions de communication formalisées et accès direct au management.

Scores obtenus lors de l'enquête 2025 sur

« SATISFACTION AU TRAVAIL ET SENS »

.76 % Groupe (moyenne pondérée)

.74 % France **.83 %** Chine

.73 % Turquie **.77 %** États-Unis

Scores obtenus lors de l'enquête 2025 sur

« CONDITIONS DE TRAVAIL ET BIEN-ÊTRE »

.72 % Groupe (moyenne pondérée)

.69 % France **.81 %** Chine

.69 % Turquie **.74 %** États-Unis

PERSPECTIVES

Sur la base des résultats de l'enquête 2025, des ateliers de travail avec les collaborateurs seront organisés en 2026 afin de répondre aux problématiques identifiées.



DROITS HUMAINS ET STANDARDS DE TRAVAIL

Le Groupe EFL Automotive s'engage à respecter et promouvoir les droits humains, en cohérence avec les principes du droit international et les législations applicables dans ses pays d'implantation. Cet engagement se traduit par des standards sociaux communs visant à garantir des conditions de travail responsables, équitables et respectueuses des personnes, dont la mise en œuvre est adaptée aux cadres réglementaires et aux pratiques locales.

Afin de prévenir et de traiter toute situation à risque, un dispositif d'alerte interne permet aux collaborateurs de signaler toute violation potentielle des droits humains ou des standards de travail.

Les sections suivantes détaillent les dispositifs et actions mis en œuvre autour du respect des standards sociaux, de l'inclusion et la diversité et de la gestion des carrières.

STANDARDS SOCIAUX ET CONDITIONS DE TRAVAIL

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à respecter les standards sociaux fondamentaux reconnus au niveau international, en garantissant les droits fondamentaux au travail, l'interdiction de toute forme de travail des enfants, de travail forcé ou d'esclavage moderne, ainsi que des conditions de travail et de rémunération équitables. Ces engagements s'appliquent à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et, lorsque pertinent, à sa chaîne de valeur, dans le respect des législations locales et des conventions internationales, notamment celles de l'Organisation internationale du Travail (OIT).

ORGANISATION

Le respect des standards sociaux est piloté par les Ressources Humaines, en lien avec les équipes juridiques et le management. Les principes sont formalisés dans les politiques internes et déclinés localement afin de garantir leur conformité aux cadres réglementaires applicables.

Des dispositifs de dialogue social, de contrôle à l'embauche et de suivi des conditions de travail permettent d'assurer la mise en œuvre effective de ces engagements dans l'ensemble des entités du Groupe.



MESURES ET INDICATEURS

1 Droits fondamentaux au travail et dialogue social

EFI Automotive reconnaît et respecte la liberté d'association et le droit à la négociation collective. Les collaborateurs peuvent se regrouper et être représentés selon les cadres réglementaires locaux. Lorsque la représentation syndicale est prévue, le Groupe reconnaît les organisations accréditées et collabore avec elles. Ainsi en France, là où les réglementations nationales sont applicables, 100 % des employés sont couverts par convention collectives. Dans les autres contextes, des instances internes de dialogue assurent un rôle équivalent de représentation et de consultation des salariés.

2 Interdiction du travail des enfants, du travail forcé et de l'esclavage moderne

Dans le strict respect des législations locales ainsi que des conventions fondamentales de l'Organisation internationale du Travail (OIT), notamment celles relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi (Convention n°138) et à l'élimination des pires formes de travail des enfants (Convention n°182), le Groupe applique une tolérance zéro à l'égard du travail des enfants, du travail forcé et de toute forme d'esclavage moderne. Des contrôles systématiques de l'âge et de l'éligibilité au travail sont réalisés avant toute embauche. EFI Automotive n'emploie aucun travailleur en dessous de l'âge légal et interdit toute activité présentant un risque pour les jeunes travailleurs. Toute forme de travail forcé, de servitude, de traite des êtres humains ou d'exploitation est prohibée dans ses activités.

Ces exigences s'appliquent également, de manière appropriée, à la chaîne de valeur, via des procédures internes et des politiques éthiques visant à prévenir et détecter toute situation à risque.

3 Salaires, avantages sociaux et temps de travail

EFI Automotive garantit une rémunération équitable, conforme a minima aux exigences légales locales et, lorsque pertinent, alignée avec les pratiques de marché. Des analyses de positionnement salarial sont réalisées afin de promouvoir l'équité interne.

Le Groupe propose des avantages sociaux adaptés aux contextes locaux, incluant notamment des dispositifs de couverture santé, de prévoyance ou de retraite, conformément aux législations nationales. Selon les pays, les salariés bénéficient ainsi d'une assurance santé obligatoire donnant accès aux soins pour les salariés et, le cas échéant, leurs ayants droit, mais aussi de couvertures médicales complémentaires mises en place par l'employeur. Les règles relatives au temps de travail, aux périodes de repos et aux congés sont strictement respectées, avec des dispositifs de suivi visant à prévenir les situations de surcharge. Les durées maximales de travail sont encadrées et les heures supplémentaires sont réalisées dans le respect des cadres légaux applicables, avec une rémunération ou une compensation conforme aux exigences locales.

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
Taux de collaborateurs couverts par une couverture médicale	100 %	100 %	100 %	100 %	100 %
Rapport entre la rémunération annuelle totale la plus élevée et la rémunération annuelle médiane	5,23 %	4,68 %	8,2 %	11,27 %	4,01 %

INCLUSION, NON-DISCRIMINATION ET ÉGALITÉ DES CHANCES

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à garantir un environnement de travail inclusif, respectueux et équitable, fondé sur le principe de non-discrimination. Cet engagement s'applique à l'ensemble des collaborateurs du Groupe et couvre l'ensemble de la relation de travail, du recrutement à l'évolution de carrière, en passant par les conditions d'emploi, l'accès à la formation et la rémunération.

Toute forme de discrimination fondée notamment sur le genre, l'âge, l'origine, la nationalité, le handicap, la religion, l'orientation sexuelle, la situation familiale ou toute autre caractéristique protégée par la loi est strictement interdite, conformément aux législations applicables et aux principes internationaux relatifs aux droits humains. Le Groupe considère la diversité comme un facteur de richesse humaine et de création de valeur durable.

ORGANISATION

La mise en œuvre des engagements en matière d'inclusion, de non-discrimination et d'égalité des chances est pilotée par les Ressources Humaines, en lien avec les managers de proximité. Les principes sont formalisés dans les politiques et règlements internes des sites et déclinés localement afin de tenir compte des cadres réglementaires et des pratiques sociales propres à chaque pays d'implantation.



MESURES ET INDICATEURS

1 Recrutement éthique et développement des carrières

Les processus de recrutement du Groupe reposent sur des critères objectifs, fondés sur les compétences, l'expérience et l'adéquation au poste, dans le respect des droits fondamentaux des candidats. L'évolution professionnelle s'appuie sur des évaluations structurées de la performance et des compétences, associant managers et Ressources Humaines, afin de garantir un accès équitable aux opportunités de formation, de mobilité et de promotion.

Nombre de nationalités dans le Groupe : **23**

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
% de personnes en situation de handicap	9,5 %	13,7 %	2,7 %	1,5 %	NA (US law)
Turnover global	26,6 %	11 %	20,8 %	4,3 %	15 %
Turnover féminin	21,8 %	NC	22 %	5 %	8,2 %
Turnover masculin	27,1 %	NC	15 %	4 %	6,8 %

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
Moins de 30 ans	9,8 %	12 %	16 %	13 %	29 %
Entre 30 ans et 50 ans	42,9 %	28 %	77 %	86 %	38 %
Plus de 50 ans	47,3 %	60 %	7 %	1 %	32 %
Âge moyen	48 ANS	48 ANS	38 ANS	36 ANS	42 ANS

2 Égalité professionnelle et droits des femmes

Fort d'une femme Présidente, EFI Automotive soutient les droits des femmes au sein de l'organisation et veille à garantir l'égalité d'accès à l'emploi, aux responsabilités et aux opportunités de carrière. À ce titre, des actions de sensibilisation et de dialogue sont menées, notamment à l'occasion de la Journée internationale des droits des femmes.

Les politiques Ressources Humaines intègrent des dispositifs favorisant l'équilibre entre vie professionnelle et vie personnelle, tels que l'application des congés maternité et parentaux, les protections liées à la maternité et, lorsque nécessaire, des aménagements de poste. Le Groupe affirme par ailleurs une tolérance zéro à l'égard de toute forme de violence ou de harcèlement sexuel, renforcée par des campagnes de sensibilisation au sexisme ordinaire, incluant des rappels réguliers des points de contact et des ressources d'accompagnement mis à disposition des salariés.

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
% de femmes dans l'entreprise	48 %	66 %	31 %	34 %	51 %
% de femmes manager	32 %	62 %	29 %	36 %	57 %

% de femmes au Comex du Groupe : **50 %**

Ratio égalité H/F (uniquement en France)	85/100	76/100	-	-	-
---	--------	--------	---	---	---

GESTION DES CARRIÈRES ET FORMATION

POLITIQUE

EFI Automotive s'engage à soutenir le développement des compétences et l'employabilité de ses collaborateurs à travers des pratiques de gestion de carrière équitables et transparentes. Le Groupe garantit un accès équitable à la formation et aux opportunités de développement professionnel, fondé sur les compétences et la performance, afin de favoriser l'apprentissage continu et la progression de carrière au sein de l'ensemble de ses filiales.

ORGANISATION

La gestion des carrières et du développement des compétences est pilotée par les Ressources Humaines, qui en définissent le cadre et en assurent le suivi. Le Groupe déploie une approche structurée et cohérente, fondée sur des principes communs à l'ensemble de ses sites. La mise en œuvre opérationnelle repose sur les managers, responsables de la conduite des entretiens et de l'accompagnement des collaborateurs dans leur évolution professionnelle, en lien étroit avec les Ressources Humaines.



MESURES ET INDICATEURS

1 Entretiens de performance

EFI Automotive déploie des entretiens de performance structurés pour évaluer les objectifs, clarifier les attentes et accompagner la reconnaissance, l'évolution professionnelle et la mobilité interne, dans un cadre documenté garantissant équité et transparence.

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
% de collaborateurs concernés ayant réalisé une évaluation de performance dans l'année	86 %	64 %	100 %	100 %	100 %

2 Entretiens individuels et développement des carrières

EFI Automotive organise des entretiens dédiés au développement professionnel afin d'identifier les compétences, les aspirations et les opportunités d'évolution ou de mobilité interne. Les collaborateurs sont encouragés à être acteurs de leur parcours, en lien avec leur management et les Ressources Humaines.

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
% de collaborateurs ayant réalisé une revue de développement ou un entretien professionnel	85 %	65 %	100 %	NA	NA

3 Formation et développement des compétences

La formation constitue un levier clé pour accompagner le développement des compétences et l'évolution des métiers, sur la base de plans de formation structurés issus des entretiens de performance et de développement.

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
Avancement du plan de formation	60 %	44 %	98 %	98 %	75 %
Nombre moyen d'heures de formation par collaborateur	8,5 H	1,3 H	39,8 H	19 H	8 H
Pourcentage de collaborateurs formés sur l'année	64 %	29 %	100 %	100 %	75 %

4 Mobilité interne et évolution professionnelle

La mobilité interne constitue un principe structurant de la gestion des carrières au sein du Groupe. Les opportunités sont prioritairement proposées en interne afin de valoriser les compétences existantes et d'offrir des perspectives d'évolution professionnelle.

	FRANCE BEYNOST	FRANCE JOINVILLE	TURQUIE	CHINE	ÉTATS-UNIS
Taux de recrutement interne	35 %	0 %	41 %	21 %	80 %
% de collaborateurs disposant d'un plan de développement	30 %	NC	33 %	30 %	NC

PERSPECTIVES

En 2026, les priorités porteront sur l'amélioration des compétences managériales, la gestion de projet et la santé-sécurité au travail. Dans le même temps, nous améliorerons nos outils de gestion des carrières et de suivi des parcours via l'outil Empowill. Enfin, nous signerons un accord relatif à la gestion des fins de carrière.

LE GROUPE PARTICIPE À LA FORMATION DES TALENTS DE DEMAIN

EFI Automotive s'engage activement dans la formation et l'accompagnement des jeunes talents, convaincu que la transmission des savoirs et des valeurs est un levier essentiel de performance durable. Le Groupe accueille chaque année de nombreux stagiaires et alternants (53 en 2025), afin de leur offrir des expériences professionnelles concrètes et formatrices, tout en identifiant et développant de futurs talents susceptibles de rejoindre durablement l'entreprise.

EFI Automotive s'implique également dans le monde académique à travers des partenariats avec des établissements d'enseignement. En France, le Groupe intervient notamment auprès de l'ECAM à Lyon, en accompagnant des élèves ingénieurs sur des projets liés aux enjeux RSE des entreprises. En Chine, la filiale du Groupe a noué un partenariat stratégique avec l'Université de Technologie de Wuhan, conduisant à la création d'un centre de recherche dédié aux technologies de détection intelligente et à l'ingénierie électronique appliquées à l'automobile, en lien avec les enjeux de mobilité durable et intelligente.

Aux États-Unis, EFI Automotive collabore avec la Limestone County Economic Development Association (LCEDA) afin de participer à des initiatives éducatives et à des événements de recrutement inclusifs, visant à sensibiliser les étudiants aux carrières scientifiques et technologiques et à faciliter l'accès à l'emploi de publics pouvant être insuffisamment représentés ou confrontés à des difficultés d'insertion professionnelle.

MÉCÉNAT ET ENGAGEMENT AU CŒUR DES TERRITOIRES

EFI Automotive s'engage en faveur de causes solidaires et sociétales, convaincue que la responsabilité d'une entreprise s'exprime aussi par son ancrage local et son soutien aux initiatives d'intérêt général. À travers des actions de mécénat, de sponsoring et de dons, le Groupe contribue activement à la vie des territoires dans lesquels il est implanté.

En France, plusieurs sites soutiennent des actions à vocation sociale et humanitaire, telles que la participation à la Course des Héros, accompagnée de dons au profit de la recherche contre le cancer, ou encore le sponsoring d'étudiants engagés dans le 4L Trophy, une aventure solidaire alliant défi sportif et soutien à des causes humanitaires. Des initiatives locales sont également menées, comme l'installation de boîtes de collecte de vêtements en partenariat avec Le Relais, favorisant l'économie circulaire et la solidarité. Sur le site de Joinville, ces engagements se traduisent aussi par des dons matériels et un soutien régulier à des associations locales, comme le soutien annuel aux pompiers de Joinville via leur initiative Pompy.

En Turquie, le soutien aux initiatives sociales repose sur une démarche volontaire portée par les collaborateurs. EFI a mis en place un comité social interne, composé de volontaires, disposant d'un budget annuel dédié. Ce comité conçoit et déploie tout au long de l'année des actions solidaires accessibles à tous, illustrant la volonté du Groupe de renforcer la cohésion, l'inclusion et le mieux-vivre ensemble, au-delà des obligations réglementaires.

Aux États-Unis, EFI Automotive soutient le développement économique et social local, notamment à travers un sponsoring régulier de la Limestone County Economic Development Association, ainsi que sa participation à des initiatives de sensibilisation comme Pink Lady for Breast Cancer Awareness, en faveur de la lutte contre le cancer du sein.

ÉTHIQUE, ACHATS RESPONSABLES ET QUALITÉ

3

Au sein du Groupe EFl Automotive, nous nous engageons à respecter les normes les plus élevées en matière de responsabilité, d'intégrité et de conduite éthique dans l'ensemble de nos activités. Cet engagement se traduit par des politiques et des dispositifs visant à garantir la conformité, la transparence et l'équité dans nos pratiques, tant en interne que tout au long de notre chaîne de valeur.

Convaincu que l'éthique, les achats responsables et la qualité constituent des leviers essentiels de performance durable et de confiance avec nos parties prenantes, le Groupe s'inscrit dans une démarche d'amélioration continue de ses pratiques, au service de relations d'affaires responsables, de produits fiables et de la satisfaction de ses clients.

ÉTHIQUE

POLITIQUE ET PRINCIPES DIRECTEURS

La sincérité étant une valeur forte du Groupe, EFI Automotive, en tant qu'entreprise responsable, a à cœur d'entretenir des relations contractuelles fiables, de mettre en œuvre des pratiques de concurrence loyale, de garantir la sécurité de ses informations, celles de son personnel ainsi que celles de ses cocontractants, et de promouvoir une culture de responsabilité sociétale au sein et en dehors de l'entreprise.

GOVERNANCE ET PILOTAGE

La gouvernance de l'éthique des affaires est structurée autour du Pôle Juridique et Gestion des Risques Groupe, intégrant la conformité, le contrôle interne et l'audit interne. Le Groupe s'appuie sur un Compliance Officer, assisté de cinq pilotes compliance locaux, présents au sein des principales filiales. Cette organisation permet d'assurer un déploiement homogène des politiques et procédures, tout en tenant compte des spécificités locales.



DISPOSITIFS DE PRÉVENTION ET DE DIFFUSION DE LA CULTURE ÉTHIQUE

Pilotage et référentiels

Une roadmap annuelle Compliance, élaborée par le Compliance Officer et validée par le Directoire, fixe les priorités et les actions à mener. Le suivi de cette feuille de route est assuré à travers des Boards Compliance semestriels, organisés par zone géographique, favorisant le partage d'informations, l'analyse des risques et la définition de recommandations. Ce dispositif est formalisé au sein du Manuel de Management de la Compliance, qui précise le périmètre, les rôles et responsabilités des différentes parties prenantes.

Sensibilisation, formation et engagement des collaborateurs

Une page intranet dédiée à la documentation juridique et à la documentation relative à la compliance et l'éthique des affaires a été lancée en 2025 afin que tous nos salariés aient accès à toutes ces informations.

La formation et l'accompagnement des salariés et collaborateurs aux bonnes pratiques relatives à la compliance et l'éthique des affaires est au cœur du dispositif et deux formations annuelles obligatoires sont dédiées à ces thématiques. Elles sont suivies par un panel d'environ 250 collaborateurs identifiés au sein de l'ensemble des sociétés du Groupe comme étant particulièrement exposés à des enjeux éthiques dans le cadre de leurs fonctions, avec pour objectif un taux de suivi supérieur à 95 % dans un délai imparti. Ces formations proposent parfois des tests et en fin de formation, des certificats de suivi sont délivrés aux participants.

En 2025, nos formations ont porté sur la protection et la confidentialité des données personnelles « Data Protection and Privacy » et les conflits d'intérêts « Avoiding Conflicts of Interest ».

Engagement formalisé et sécurisation documentaire

La signature de la lettre de conformité (« compliance letter ») et la déclaration annuelle d'absence de conflit d'intérêts afin de renforcer l'engagement de nos collaborateurs et prévenir les risques de conflits d'intérêts garantissent ainsi l'intégrité des prises de décision. Ce dispositif s'applique à une population d'environ 90 collaborateurs occupant des fonctions à responsabilité et/ou en interaction avec des parties externes, incluant notamment les membres du COMEX, du Directoire, les General Managers, Directeurs de sites, Group Account Managers, Key Account Managers ainsi que les responsables de processus. L'ensemble de ces collaborateurs est tenu de formaliser annuellement ses engagements, contribuant ainsi à la prévention des situations à risque et au respect des règles internes du Groupe. Ces exigences s'inscrivent dans un corpus documentaire structuré, élaboré en tenant compte des spécificités du Groupe et des obligations en matière de conformité.

La Contractech, lancée en janvier 2023, est une base de données destinée à sécuriser les documents sensibles et engagements contractuels du Groupe (contrats, NDA, e-mails, etc.). L'accès est restreint et encadré par la Direction Juridique et Risques via une matrice de droits.

DOMAINES CLÉS DE L'ÉTHIQUE DES AFFAIRES

Confidentialité et protection des données d'entreprise

Chaque salarié, chaque collaborateur doit contribuer à protéger les connaissances et savoir-faire de l'entreprise et du Groupe EFI Automotive dans son ensemble. Il s'abstient donc de divulguer à d'autres membres du personnel non habilités ou à des tiers, les informations confidentielles auxquelles il a accès, telles que les études, les recherches, les projets, l'organisation et les orientations du Groupe. De même, les données de nos clients et nos données sont sécurisées et leur accès est limité aux personnes concernées.

soient prises dans l'intérêt exclusif de l'entreprise, de ses clients et partenaires, et dans le respect des règles d'éthique et de transparence applicables.

Des principes et exigences sont mis en œuvre afin d'identifier, déclarer et traiter toute situation dans laquelle des intérêts personnels, financiers ou autres pourraient interférer, de manière réelle ou potentielle, avec les responsabilités professionnelles.

Conflits d'intérêts

L'entreprise veille à prévenir et gérer les situations de conflits d'intérêts susceptibles d'affecter l'intégrité de ses activités et de ses relations commerciales. Elle s'attache à garantir que les décisions professionnelles

Lutte contre la corruption et le blanchiment d'argent

L'entreprise conduit ses activités dans le respect des principes d'intégrité, de probité et de transparence, et s'engage à prévenir toute forme de corruption, de blanchiment d'argent et de pratiques illicites dans le cadre de ses opérations et de ses relations commerciales.

Des principes et exigences sont mis en œuvre afin d'interdire toute pratique de corruption active ou passive, de trafic d'influence, de blanchiment de capitaux, de financement illicite ou toute autre conduite contraire aux lois et réglementations applicables.

Le respect de nos obligations auprès de nos partenaires et notamment nos banques, est un point primordial. Ainsi que le respect de nos obligations déclaratives concernant les bénéficiaires effectifs (détention directe et/ou indirecte de plus de 25 % du capital et/ou des droits de vote, et/ou exercice par tout moyen d'un pouvoir de contrôle par le bénéficiaire effectif sur la société déclarante).

Droit de la concurrence

EFI Automotive s'engage à promouvoir et respecter les principes de concurrence loyale dans l'ensemble de ses activités, tant dans ses relations avec ses partenaires que vis-à-vis de ses concurrents. À ce titre, le Groupe veille à adopter des pratiques commerciales transparentes, équitables et conformes aux règles du droit de la concurrence, en s'interdisant notamment toute entente illicite, échange d'informations sensibles, abus de position dominante ou pratique visant à fausser le libre jeu du marché.

EFI déploie des actions de prévention des pratiques anticoncurrentielles à travers une politique formalisée dans son Code de Conduite Fournisseurs, que les fournisseurs, prestataires et cocontractants, au sens large, doivent systématiquement signer. Cette exigence permet de diffuser les principes d'intégrité et de loyauté au sein de sa chaîne de valeur.

Protection des données personnelles

Nous nous assurons de notre conformité constante au RGPD (Règlement Général sur la Protection des Données), pilotée par notre Compliance Officer, rattaché à la Direction Juridique et Risques avec le

support de notre Délégué à la protection des données personnelles (DPO).

Protection de la propriété intellectuelle et contrefaçon

L'entreprise attache une importance particulière à la protection de la propriété intellectuelle dans le cadre de ses relations commerciales et de sa chaîne d'approvisionnement. Elle veille au respect des droits de propriété intellectuelle, des informations confidentielles et des savoir-faire, tant les siens que ceux de ses clients, partenaires et fournisseurs.

Des exigences spécifiques sont mises en œuvre afin de prévenir toute utilisation, reproduction, divulgation ou exploitation non autorisée de droits de propriété intellectuelle, incluant notamment les brevets, marques, droits d'auteur, secrets d'affaires, données techniques et savoir-faire.

Ces exigences sont communiquées aux partenaires commerciaux et intégrées dans les pratiques contractuelles (Conditions Générales d'achat, Conditions Générales d'affaires, Conditions Générales de vente de rechange, ...), dans un objectif de conformité réglementaire, de protection des actifs immatériels et de sécurisation des relations commerciales.

La prévention des risques liés à la contrefaçon et à l'utilisation non autorisée des actifs immatériels constitue également un axe prioritaire. À ce titre, la signature d'accords de confidentialité est systématiquement requise lors de toute présentation de produits en dehors de l'entreprise. Par ailleurs, l'entreprise s'appuie sur un cabinet de propriété industrielle afin d'assurer la protection et la défense de ses droits (brevets, marques, etc.). En complément, une veille technologique et commerciale est conduite par le service marketing, contribuant à l'identification des risques potentiels et à la valorisation des opportunités, dans le respect des droits de propriété intellectuelle.

CONTRÔLES, AUDITS ET GESTION DES RISQUES

Des évaluations ou des audits relatifs à un sujet portant sur la conformité et l'éthique des affaires sont réalisés périodiquement sur chacun de nos sites pour nous assurer d'une conformité constante sur tous ces enjeux.

Ainsi, en 2025, dans le cadre des revues périodiques « Supplier Management Risk », réunissant la Direction Juridique et Risques, la Direction des Achats et la Supply Chain Groupe, nous avons mené des diligences afin de procéder à l'évaluation d'un panel de 100

fournisseurs environ dits « stratégiques » pour les sites concernés par le Core Business. Les diligences menées portaient sur la collecte et l'analyse d'informations relatives à ces fournisseurs, au regard des critères suivants : les risques pays, la réputation, la recherche de personnes politiquement exposées (PPE), les sanctions et la corruption.

Le résultat de ces diligences, n'a pas conduit au déclenchement d'une alerte nécessitant d'interrompre nos relations commerciales avec ces fournisseurs.

DISPOSITIF D'ALERTE INTERNE

Dans le cadre de notre engagement en matière de conformité et d'éthique des affaires, Efi Automotive a mis en place un « Guide d'utilisation du dispositif d'alerte professionnelle et de recueil des signalements » accessible à l'ensemble de ses collaborateurs ainsi qu'aux parties prenantes externes. Ce dispositif assurant la confidentialité des informations transmises, la protection de l'identité du lanceur d'alerte et garantissant l'absence de mesures de représailles à son encontre, permet de signaler tout comportement contraire aux règles éthiques, aux politiques internes ou à la réglementation en vigueur. Il vise ainsi à encourager la remontée de pratiques frauduleuses ou contraires aux principes d'intégrité du Groupe.

Les signalements peuvent être effectués via une adresse dédiée (compliance@efiautomotive.com), et sont adressés à la Présidente du Groupe, à la Directrice Juridique et Gestion des Risques du Groupe ainsi qu'à la Responsable Compliance.

Afin d'en faciliter l'utilisation, ce guide détaille les modalités de recueil et de traitement des signalements. En cas de faits avérés, des mesures disciplinaires appropriées sont mises en œuvre, dans le respect du Code du travail et sous le pilotage du Service Ressources Humaines.

En 2025, aucun incident de corruption n'a été signalé, et aucune alerte n'a été enregistrée via la procédure d'alerte interne, traduisant l'efficacité du dispositif de prévention.

	EFI	EFE	EFC	EUFI	EFIS	AKEO	% COUVERTURE
Nbre d'évaluations ou audits sur une question d'éthique des affaires	1 évaluation annuelle						Évaluation réalisée à 100 %
Signature compliance letter	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées
Déclaration annuelle d'absence de conflit d'intérêt	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées
Suivi formation S1 2026 liée à l'éthique des affaires (« Data Protection : Navigating the process »)	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées
Suivi formation S2 2026 liée à l'éthique des affaires (« Avoiding Conflicts of Interests »)	75 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	100 % des personnes visées	86 % des personnes visées
Nombre d'incidents de corruption confirmés	0	0	0	0	0	0	Vérification sur 100 % des sites
Nombre d'incidents signalés au travers de la procédure d'alerte	0	0	0	0	0	0	Vérification sur 100 % des sites

PRIORITÉS POUR 2026

Optimiser la gestion de nos obligations contractuelles et documentaire via des audits et la mise à jour de nos documents contractuels ;

Renforcer notre conformité au RGPD et la protection des données personnelles au sein de notre Groupe ;

Consolider notre culture d'éthique et de conformité tout en améliorant notre notation dans le cadre des certifications attendues par le marché, en ligne avec les exigences croissantes de nos clients. Mise à disposition d'un Employee Assistance Program (EAP) garantissant confidentialité et respect de la vie privée, politiques de télétravail hybride, réunions de communication formalisées et accès direct au management.

ACHATS RESPONSABLES

POLITIQUE

La politique achats responsables d'EFI Automotive vise à garantir une chaîne d'approvisionnement éthique, durable et résiliente, en cohérence avec les engagements RSE du Groupe et les attentes croissantes de nos clients, partenaires et parties prenantes institutionnelles. Le Groupe considère les achats comme un levier stratégique majeur de performance durable, compte tenu du poids significatif des achats de matières premières, composants et prestations dans son activité industrielle et dans son empreinte environnementale globale.

GOVERNANCE ET PILOTAGE

La mise en œuvre de cette politique est pilotée par la Direction Achats et Supply Chain Groupe, en étroite collaboration avec les directions RSE, Qualité et Juridique. Cette approche transversale permet d'intégrer les critères RSE à chaque étape du cycle de vie fournisseur, depuis l'homologation jusqu'au suivi dans la durée.



EXIGENCES ET RÉFÉRENTIELS APPLICABLES AUX FOURNISSEURS

Cette politique repose notamment sur le Code de Conduite Fournisseurs, déployé depuis 2017 et mis à jour en 2022, qui encadre les relations avec l'ensemble des fournisseurs, qu'ils soient directs ou indirects. Ce référentiel exige notamment de nos partenaires le respect des droits humains, l'interdiction du travail des enfants et du travail forcé, la lutte contre toute forme de discrimination et de harcèlement, des conditions de travail décentes, le respect des réglementations environnementales applicables, la lutte contre la

corruption et les pratiques anticoncurrentielles, ainsi que la mise en œuvre de pratiques responsables au sein de leur propre chaîne d'approvisionnement. Le Code de Conduite constitue un socle commun visant à assurer un haut niveau d'exigence éthique et sociétale sur l'ensemble de la chaîne de valeur.

A la fin 2025, 88 % de nos fournisseurs de composants stratégiques avaient signé le Code de Conduite, l'objectif étant de passer à 100 % en régularisant nos fournisseurs plus historiques.

EVALUATION, SÉLECTION ET GESTION DES RISQUES FOURNISSEURS

Depuis 2023, le questionnaire d'homologation fournisseurs a été renforcé afin d'intégrer de manière structurée des critères environnementaux, sociaux, éthiques et de continuité d'activité. Ce questionnaire permet notamment d'évaluer la conformité réglementaire des fournisseurs (REACH, IMDS, RoHS), leur engagement RSE, leur niveau de maturité en matière de gestion des risques, ainsi que leur capacité à assurer la continuité de leurs activités en cas d'événement perturbateur majeur.

EFI Automotive intègre progressivement le score EcoVadis dans l'évaluation de ses fournisseurs stratégiques. Cet indicateur permet d'évaluer de manière homogène les pratiques environnementales, sociales et éthiques des partenaires et favorise un dialogue constructif avec ceux-ci dans une logique de progrès partagé.

EFI Automotive a engagé un projet de cartographie des risques et des flux fournisseurs, afin de disposer d'une vision plus exhaustive et plus fiable des risques associés à son panel fournisseurs. Ce dispositif s'appuie sur des outils dédiés permettant d'évaluer la santé financière des fournisseurs, leur exposition à des sanctions ou controverses en matière de corruption ou de droits humains, ainsi que les risques liés à leur localisation géographique ou à leur activité. L'ensemble des fournisseurs stratégiques et sensibles est couvert par ce processus de diligence raisonnable, avec une analyse réalisée tous les deux ans, et chaque année pour les fournisseurs les plus critiques.

100 % de nos fournisseurs stratégiques et fournisseurs identifiés comme sensibles sont couverts par ce processus de diligence raisonnable et la gestion des risques fournisseur.

APPROVISIONNEMENT RESPONSABLE EN MATIÈRES PREMIÈRES ET CONFORMITÉ PRODUITS

EFI Automotive déploie une politique d'approvisionnement responsable couvrant à la fois les enjeux liés aux minerais de conflit et ceux relatifs aux substances réglementées, en conformité avec les principaux standards et réglementations internationaux. Cette approche vise à garantir la traçabilité, la conformité et l'intégrité des chaînes d'approvisionnement, tout en maîtrisant les risques environnementaux, sanitaires et éthiques associés aux matières utilisées.

Concernant les minerais de conflit, la démarche repose sur des exigences de diligence raisonnable portant sur l'origine des minerais, l'identification des fonderies et affineurs, ainsi que des pays d'origine. Elle s'appuie sur la collecte et l'analyse de données via les standards CMRT, EMRT et AMRT, déployés à l'échelle mondiale depuis 2024. Ces exigences sont intégrées au code de conduite fournisseur et font l'objet d'un suivi renforcé afin d'améliorer la transparence et la fiabilité des informations transmises.

En parallèle, l'entreprise met en œuvre un dispositif dédié aux substances réglementées et à la conformité produits (REACH, PFAS, RoHS), visant à garantir la conformité des matériaux utilisés et à prévenir l'usage de substances interdites ou à usage restreint. L'ensemble des fournisseurs concernés est interrogé sur leur conformité à la réglementation REACH, avec un suivi assuré par un prestataire externe spécialisé, permettant de sécuriser les déclarations et de renforcer la maîtrise des risques. Ainsi en 2025, 100 % de nos fournisseurs européens ont été questionnés sur leur engagement REACH.

Cette démarche s'inscrit dans une logique de conformité produit et de protection de la santé humaine et de l'environnement, et fait l'objet d'un renforcement progressif, notamment via l'extension aux exigences RoHS et l'amélioration continue de la qualité du reporting fournisseurs. À la fin 2025, les taux de complétude sur les déclarations des minerais de conflit atteignent 50 % pour le CMRT et 46 % pour l'EMRT, traduisant une mobilisation progressive des fournisseurs.

CONFORMITÉ AUX CONTRÔLES À L'EXPORTATION ET SANCTIONS ÉCONOMIQUES

L'entreprise a intégré dans son dispositif de gouvernance et de conformité l'ensemble des exigences réglementaires applicables en matière de contrôles à l'exportation, de sanctions économiques, de commerce international et de réglementations douanières. Elle s'assure ainsi de la conformité aux réglementations des pays de chacune de ses filiales.

Nombre de fournisseurs stratégiques
ayant la certification ISO 14001

2023	2024	2025
81 %	84 %	91 %

Nombre de fournisseurs stratégiques
ayant la certification IATF

91 %

Nombre de fournisseurs matières
premières et de composants
ayant la certification ISO 9001

100 %

Des procédures internes sont mises en œuvre afin de garantir la conformité des opérations d'importation, d'exportation et de réexportation aux lois et réglementations en vigueur, notamment celles relatives aux sanctions internationales, embargos, listes de parties restreintes et réglementations commerciales applicables dans les juridictions concernées.

Ce dispositif inclut des mesures de vigilance visant à prévenir toute transaction avec des pays, entités ou personnes faisant l'objet de restrictions, ainsi que des contrôles relatifs aux obligations de classification des produits, de conformité douanière et de respect des règles antiboycott.

Ces exigences sont déployées au sein des fonctions concernées et communiquées aux partenaires commerciaux afin d'assurer une application cohérente et sécurisée tout au long des flux commerciaux internationaux.

En France, nous avons obtenu la certification Opérateur Économique Agréé (OEA), permettant de renforcer le niveau de protection des contrôles douaniers et certifiant que l'entreprise remplit certains critères :

- Respect des législations douanières et fiscales
- Solvabilité financière satisfaisante
- Système efficace de gestion des écritures commerciales et des écritures de transport, permettant d'effectuer des contrôles douaniers appropriés
- Suivi des Réglementations Internationales en matière d'exportation et d'embargo par la Responsable Compliance en collaboration avec notre Service des Douanes, et mise en conformité avec ces réglementations.

PERSPECTIVES

EFI Automotive poursuivra le renforcement de sa démarche d'achats responsables en accompagnant la montée en maturité RSE de sa chaîne d'approvisionnement, en particulier auprès des fournisseurs à risque. Le Groupe entend améliorer progressivement la cartographie de sa chaîne de valeur, au-delà du rang 1, dans une logique pragmatique visant à étendre progressivement le niveau de visibilité, sans engagement de résultat de traçabilité complète jusqu'à la mine, compte tenu des limites techniques, de disponibilité des données et des contraintes de confidentialité. L'engagement du Groupe repose ainsi sur une obligation de moyens et une dynamique de progrès continu.

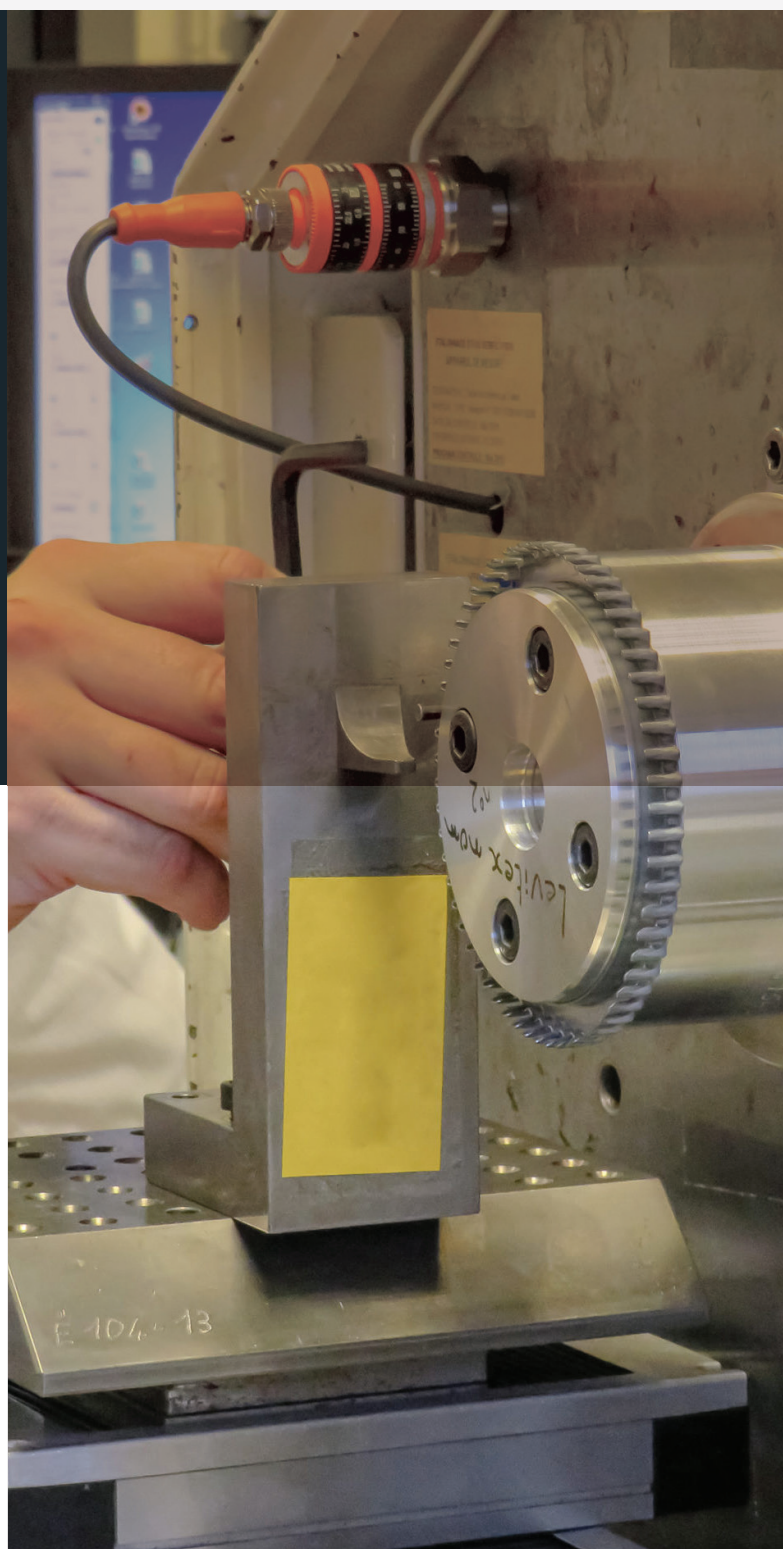
Cette démarche s'appuiera sur le renforcement des processus de diligence raisonnable, incluant le recours à des fonderies et affineurs responsables évalués selon des standards reconnus tels que l'IRMA, ainsi que sur l'amélioration des outils de consultation fournisseurs et l'intégration progressive des enjeux environnementaux, notamment liés à l'empreinte carbone de la chaîne de valeur.



QUALITÉ ET SÉCURITÉ FONCTIONNELLE PRODUIT

POLITIQUE ET VISION QUALITÉ & SÉCURITÉ PRODUIT

Dans un environnement industriel en constante évolution, EFI Automotive place la gouvernance, la qualité, la sécurité et l'excellence opérationnelle au cœur de sa stratégie de développement durable. Elle déploie des dispositifs structurés visant à garantir la fiabilité de ses engagements, la satisfaction de ses clients, la conformité de ses produits et la maîtrise des risques, dans une logique d'amélioration continue et de performance responsable.



GOUVERNANCE CONTRACTUELLE ET CONTINUITÉ DES ENGAGEMENTS

EFI Automotive veille à la continuité et à la sécurisation de ses engagements contractuels à travers des pratiques structurées de gestion du cycle de vie des contrats, appuyées par des outils dédiés tels que la Contractech et par des audits juridiques réguliers.

EXCELLENCE QUALITÉ, SATISFACTION CLIENT ET PERFORMANCE OPÉRATIONNELLE

L'excellence qualité repose sur des systèmes de management reconnus et une maîtrise rigoureuse des processus, avec une orientation constante vers la satisfaction client, la conformité réglementaire et le « zéro défaut ». L'ensemble des sites du Groupe est certifié ISO 9001 et IATF 16949 (à l'exception du site de Joinville qui ne livre pas les OEM), et des exigences équivalentes sont attendues des fournisseurs, contribuant à une chaîne de valeur cohérente et performante.

CULTURE QUALITÉ ET AMÉLIORATION CONTINUE

EFI Automotive s'appuie sur une culture qualité partagée et sur l'engagement collectif de ses équipes pour soutenir l'amélioration continue de ses pratiques et de ses performances. Elle encourage le développement des compétences, le partage des bonnes pratiques et l'implication de l'ensemble des collaborateurs afin de renforcer durablement la robustesse des processus et la capacité d'adaptation de l'organisation.

SÉCURITÉ FONCTIONNELLE ET CYBERSÉCURITÉ PRODUIT

La sécurité fonctionnelle et la cybersécurité produit constituent des priorités stratégiques dans un contexte de forte évolution technologique et réglementaire. Conformément à la norme ISO 26262, ces enjeux sont intégrés de manière transversale dès les phases de développement et tout au long du cycle de vie des produits, afin de maîtriser les risques et de répondre aux attentes des clients.

GOUVERNANCE SÉCURITÉ, COMPÉTENCES ET PRÉVENTION DES RISQUES

La gouvernance associée s'appuie notamment sur le comité C.A.T.S (Cyber, ASPICE, TISAX, Safety), qui favorise la coordination des expertises, le partage des bonnes pratiques et la prise de décision sur les sujets critiques. Cette organisation, fondée sur l'implication des équipes, la formation et la sensibilisation, contribue à renforcer durablement la robustesse des produits, des processus et des décisions du Groupe.



SÉCURITÉ DE L'INFORMATION ET CYBERSÉCURITÉ

4

UNE FONCTION TRANSVERSE AU SERVICE DE LA **CONFIANCE**, DE LA **RÉSILIENCE** ET DE LA **PERFORMANCE**

Dans un environnement industriel en transformation, marqué par la digitalisation et l'interconnexion des systèmes, la Sécurité de l'Information constitue un levier essentiel pour protéger les activités, garantir la continuité opérationnelle et renforcer la confiance de nos parties prenantes.

Elle s'inscrit dans une approche globale visant à sécuriser les informations, détecter les menaces et assurer la résilience du Groupe face aux incidents.



STRUCTURATION DE LA FONCTION

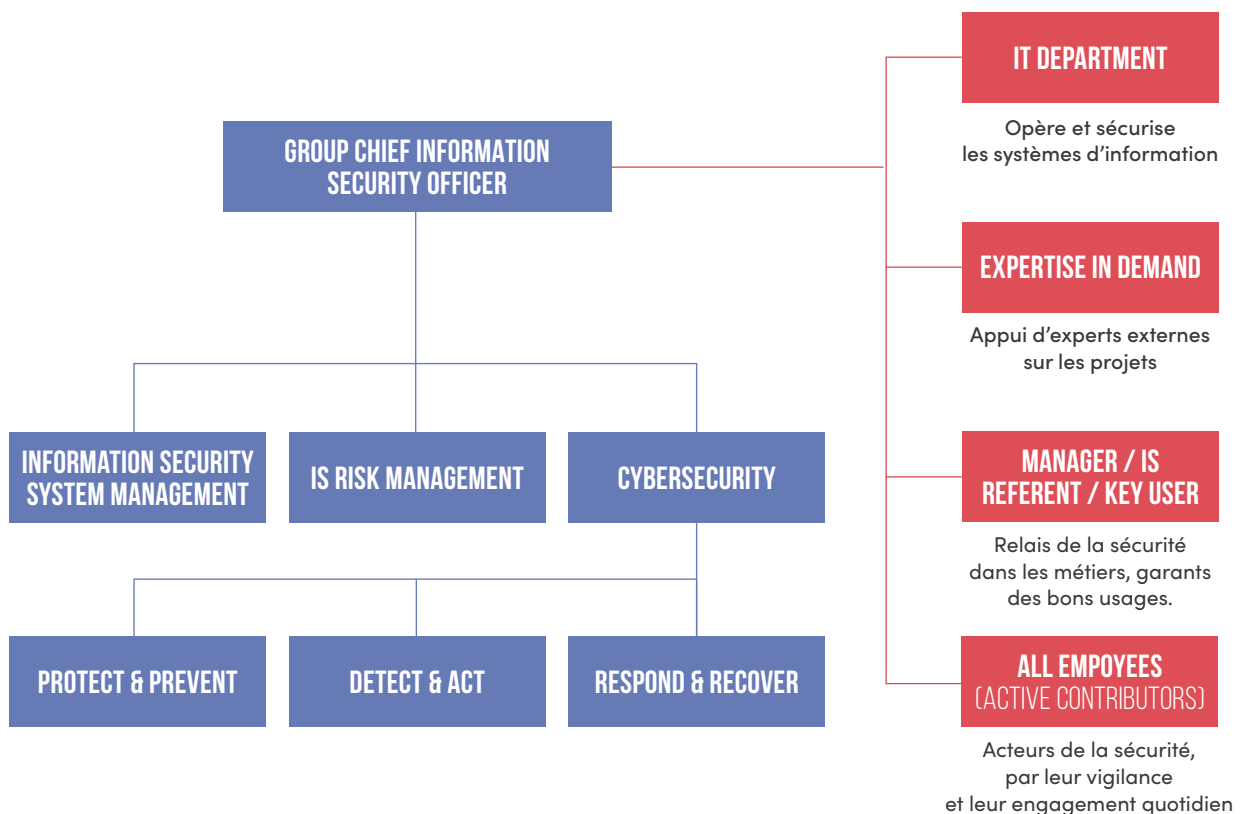
La Sécurité de l'Information est structurée comme une **fonction transverse à part entière**, portée au niveau du Groupe et intégrée dans l'ensemble des activités, en lien étroit avec les métiers, les fonctions IT et les fonctions support.

EFI Automotive déploie progressivement un **Système de Management de la Sécurité de l'Information (SMSI)** permettant de piloter la sécurité de manière cohérente et homogène.

Ce dispositif s'appuie sur une approche fondée sur les risques, visant à identifier les menaces, évaluer leurs impacts et définir les mesures de sécurité adaptées, en cohérence avec les enjeux opérationnels et stratégiques du Groupe.

Les dispositifs de sécurité couvrent notamment :

- les données sensibles et la propriété intellectuelle,
- les systèmes d'information,
- les environnements industriels,
- les informations confiées par nos clients et partenaires.



CAPACITÉ OPÉRATIONNELLE ET RÉSILIENCE

Au-delà de la prévention, EFL Automotive renforce ses capacités de **détection, de réaction et de gestion des incidents**, afin de limiter les impacts sur ses activités.

Le Groupe s'appuie sur un dispositif de surveillance des événements de sécurité ainsi que sur des processus structurés de gestion des incidents.

La sécurité s'inscrit également dans une logique de **résilience opérationnelle**, visant à assurer la continuité des activités critiques en cas d'événement majeur.

Dans cette dynamique, un projet structurant de **segmentation des environnements IT et OT sera engagé en 2026**, afin de renforcer la protection des systèmes industriels et la maîtrise des flux.

LA RÉSILIENCE OPÉRATIONNELLE REPOSE SUR 3 MÉCANISMES COMPLÉMENTAIRES : ÉVITER, RÉAGIR, APPRENDRE



Cette logique repose sur les plans suivants :

PLAN DE PRÉVENTION PP	PLAN DE REPRISE PRI	AMÉLIORATION AC
Niveau 1 – Socle standard (bonnes pratiques, règles de l'art) Éviter les incidents courants et les défaillances communes. <i>Exemples : maintenance préventive, stocks de sécurité.</i>	Niveau 1 – Réponse standard (Continuité en situation dégradée) Maintenir ou rétablir rapidement conformément à l'objectif. <i>Exemples : bascule vers un stock existant, activation d'un fournisseur secondaire déjà qualifié.</i>	Niveau 1 – Capitalisation standard (amélioration continue, RETEX) Éviter la répétition des incidents courants et améliorer l'efficacité. <i>Exemples : analyse post-incident, actions correctives proportionnées</i>
Niveau 2 – Renforcement ciblé (plan de traitement des risques) Mesures supplémentaires, ciblées sur les vulnérabilités élevées, identifiées lors de l'analyse des risques. <i>Exemples : capacité de production alternative validée, clauses contractuelles renforcées.</i>	Niveau 2 Plans additionnels de reprise (renforts actifs lorsque la situation dépasse le scénario standard) Assurer la continuité malgré un incident majeur ou prolongé (voire crise). <i>Exemples : déclenchements de plans additionnels, limités dans le temps et sous pilotage managérial renforcé.</i>	Niveau 2 Renforcement structurel (réduire durablement l'exposition) Réduire durablement l'exposition aux incidents critiques. <i>Exemples : amélioration de la chaîne d'approvisionnement, diversification ou relocalisation de fournisseurs critiques.</i>

CULTURE SÉCURITÉ

La Sécurité de l'Information repose également sur l'implication de tous. Des actions de sensibilisation sont menées afin de développer une culture de sécurité partagée et renforcer les bons réflexes face aux usages numériques.

INDICATEURS CLÉS



SMSI Groupe : déploiement progressif

- EFI France et EFI Turquie déployés ; sites labellisés TISAX
- EFI US et EFI Chine : en cours

Surveillance sécurité : dispositif SOC opérationnel

Sensibilisation / Formation : campagnes Groupe déployées

ANNEXES



PERFORMANCE ÉNERGÉTIQUE

Indicateurs Groupe	2023	2024	2025
Consommation d'électricité	24 951 534 kwh	18 450 625 kwh	22 944 921 kwh
France Beynost	10 167 302 kwh	8 956 182 kwh	8 408 803 kwh
France Joinville	556 648 kwh	527 703 kwh	443 927 kwh
Turquie	5 474 602 kwh	5 588 740 kwh	4 177 466 kwh
Chine	5 718 982 kwh	6 012 039 kwh	6 425 725 kwh
États-Unis	3 034 000 kwh	3 378 000 kwh	3 489 000 kwh
Consommation d'énergies renouvelables achetées Groupe (2025)			13 030 196 kwh
France Beynost	0 kwh	0 kwh	8 408 803 kwh
France Joinville	0 kwh	0 kwh	443 927 kwh
Turquie	0 kwh	0 kwh	4 177 466 kwh
Chine	0 kwh	0 kwh	0 kwh
États-Unis	0 kwh	0 kwh	0 kwh
Consommation d'énergies renouvelables autoproduites Groupe (2025)			447 117 kwh
France Beynost	0 kwh	0 kwh	0 kwh
France Joinville	0 kwh	0 kwh	0 kwh
Turquie	0 kwh	0 kwh	0 kwh
Chine	0 kwh	0 kwh	447 117 kwh
États-Unis	0 kwh	0 kwh	0 kwh
Consommation d'énergies fossiles			
France Beynost	NC	NC	2 638 058 kwh
France Joinville	NC	NC	146 744 kwh
Turquie	NC	NC	257020 kwh
Chine	NC	NC	NA
États-Unis	NC	NC	NA
% de consommation totale d'énergie provenant de sources renouvelables Groupe (2025)			59 %
France Beynost	0 %	0 %	100 %
France Joinville	0 %	0 %	100 %
Turquie	0 %	0 %	100 %
Chine	0 %	0 %	7 %
États-Unis	0 %	0 %	0 %
Consommation d'électricité par pièce (en kWh)			
France Beynost	0,78	0,75	0,71
France Joinville	5,21	5,24	0,66
Turquie	0,138	0,155	0,145
Chine	0,374	0,372	0,37
États-Unis	0,38	0,62	0,33

GESTION DES DÉCHETS DANGEREUX ET NON-DANGEREUX

Indicateurs Groupe	2023	2024	2025
Taux de recyclage des déchets industriels (en %)			
France Beynost	NC	NC	NC
France Joinville	NC	NC	NC
Turquie	98 %	99 %	99 %
Chine	96 %	96 %	96 %
États-Unis	77 %	NC	74 %
Taux de valorisation des déchets industriels (en %)			
France Beynost	86 %	85 %	85 %
France Joinville	80 %	86 %	82 %
Turquie	NC	NC	NC
Chine	NC	NC	NC
États-Unis	NC	NC	NC
Poids total des déchets dangereux (en kg)			
France Beynost	NC	NC	36 000 kg
France Joinville	NC	NC	5274 kg
Turquie	NC	NC	8442 kg
Chine	NC	NC	15 200 kg
États-Unis	NC	NC	275 Gallons (poids non estimé)
Poids total des déchets non dangereux (en kg)			
France Beynost	NC	NC	78 530 kg
France Joinville	NC	NC	33 630 kg
Turquie	NC	NC	111 172 kg
Chine	NC	NC	316 600 kg
États-Unis	NC	NC	139 000 kg
Poids total des déchets valorisés (en kg)			
France Beynost	NC	NC	65 180 kg
France Joinville	NC	NC	309 940 kg
Turquie	NC	NC	119 614 kg
Chine	NC	NC	316 600 kg
États-Unis	NC	NC	139 000 kg

GESTION DE L'EAU

Indicateurs Groupe	2023	2024	2025
Consommation d'eau prélevée sur le réseau commun (en m³)			
France Beynost	NC	NC	4 909 m³
France Joinville	NC	NC	283 m³
Turquie	NC	NC	4 305 m³
Chine	NC	NC	12 576 m³
États-Unis	NC	NC	937 m³
Consommation d'eau par personne (en m³)			
France Beynost	0.64 m³	0.81 m³	0.67 m³
France Joinville	0.34 m³	0.32 m³	0.33 m³
Turquie	1.03 m³	0.84 m³	1,05 m³
Chine	2.72 m³	2.67 m³	2,62 m³
États-Unis	0.6 m³	0.56 m³	0.57 m³
Analyse des eaux usées			
France Beynost	NC	NC	Oui
France Joinville	NC	NC	NA
Turquie	NC	NC	Oui
Chine	NC	NC	Oui
États-Unis	NC	NC	Oui

SÉCURITÉ DES COLLABORATEURS

Indicateurs Groupe	2023	2024	2025
Nombre d'accidents avec arrêt (hors interim)	23	19	13
France Beynost	15	11	6
France Joinville	1	1	0
Turquie	3	4	6
Chine	1	0	0
États-Unis	3	3	1
Nombre d'accidents sans arrêt (hors interim)	9	10	23
France Beynost	7	6	3
France Joinville	2	2	1
Turquie	0	1	9
Chine	0	0	0
États-Unis	0	1	10
Nombre de jours perdus pour cause blessures, décès et maladies liés au travail			
France Beynost	NC	NC	1536
France Joinville	NC	NC	0
Turquie	NC	NC	20
Chine	NC	NC	0
États-Unis	NC	NC	19
Réalisation évaluation des risques pour la santé et la sécurité des employés			
France Beynost	Oui	Oui	Oui
France Joinville	Oui	Oui	Oui
Turquie	Oui	Oui	Oui
Chine	Oui	Oui	Oui
États-Unis	Oui	Oui	Oui



ELECTRICFIL AUTOMOTIVE
77, allée des Grandes Combes
ZI Ouest Beynost
F – 01708 Miribel Cedex
Tél. +33 (0)4 72 01 34 34

ELECTRICFIL SERVICE
1 rue de l'Industrie
Parc d'Activités du Rongean
F – 52300 Joinville
Tél. +33 (0)3 25 94 01 86

AKÉO PLUS
769, Rue de la Outarde
F – 01500 Château-Gaillard
Tél. +33 (0)4 74 35 60 72

AXANDUS
77, allée des Grandes Combes
ZI Ouest Beynost
Tél. +33 (0)4 72 01 34 41



EFI AUTOMOTIVE
Fichtenbergstrasse 3
D – 71083 Herrenberg
Tel. +49 171 352 1344



ELECTRICFIL ÜNİFİL
OTOMOTİV
Dudullu Organize Sanayi
Bölgesi
3, Cadde N° 11
34776 Y. Dudullu, Istanbul,
Turkey
Tel. +90 (0)216 528 1800



ELECTRICFIL CORPORATION
NORTH AMERICAN
18831 Carters Circle
Elkmont, AL 35620, USA
Tel. +1 256 732 4044

ELECTRICFIL CORPORATION
HEADQUARTERS
Crystal Glen
3955 orchard Hill Place,
Suite 600
Novi, MI 48375 - USA
Tel. +1 734 425 2774



EFI AUTOMOTIVE
ACCESSORIES SYSTEMS
(WUHAN) CO., LTD
Wuhan Economic & Tech.
Development Zone,
No.60, South Quanli Road, Wu-
han, 430056 Hubei, China
Tel. +86 27 842 949 43 & 4931

SHANGHAI OFFICE
Room 201, Building B, Jiuxing
Hongqiao Business Center,
Minhang District, Shanghai



contact@efiautomotive.com – Tél. : +33 4 72 01 34 34
77 Allée des Grandes Combes – ZI Ouest Beynost
F – 01708 Miribel Cedex – FRANCE

EFIAUTOMOTIVE.COM